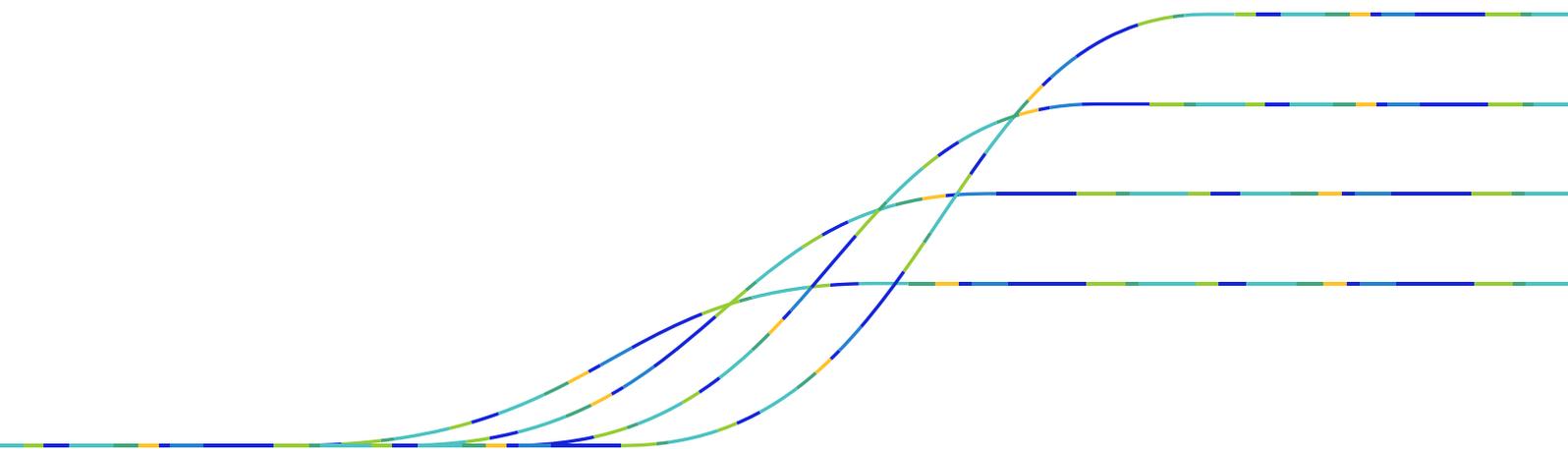


# Rapport de **Responsabilité Sociétale et Environnementale** 2023



## Édito

# Pour un service public à impact positif



**Marianne Laigneau,**  
Présidente du Directoire d'Enedis

Pour réussir la transition écologique, nous avons besoin du service public. Enedis a placé l'engagement social et environnemental au cœur de son Projet Industriel et Humain.

Je suis fière de vous présenter notre tout premier rapport de Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE). Il met en lumière les actions engagées dans le cadre de notre Politique RSE, centrée depuis 2021 sur une ambition : **être un service public à impact positif pour la planète, pour les femmes et les hommes, pour les territoires.**

Notre mobilisation est le fruit d'un travail collectif, qui fédère nos salariés et nos parties prenantes, partout sur le territoire.

Pour aller plus loin et ancrer dans la durée cette démarche de progrès, nous avons fait le choix de devenir la première grande entreprise à mission du secteur de l'énergie en juin 2023 en inscrivant dans nos statuts notre Raison d'être « **Agir pour un service public de la distribution d'électricité innovant, performant et solidaire. Raccorder la société au défi collectif d'un monde durable** » et cinq objectifs de mission qui nous engagent à agir pour l'électricité, pour l'environnement, dans les territoires, en collectif et avec respect.

Ce rapport RSE est aussi une première réponse aux attentes qui ont été exprimées par notre Comité de Mission d'apporter plus de visibilité aux nombreuses actions engagées par Enedis.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui, chaque jour, par leur mobilisation, agissent en faveur d'un monde plus juste et plus durable. Nous sommes conscients du travail qu'il reste à accomplir, mais je suis convaincue que grâce à notre détermination, nous relèverons ensemble les défis à venir.

## Avertissement

Aucune assurance ne peut être donnée quant à la pertinence, l'exhaustivité ou l'exactitude des informations ou opinions contenues dans ce rapport, et la responsabilité des dirigeants d'Enedis ne saurait être engagée pour tout préjudice résultant de l'utilisation qui pourrait être faite de ce rapport ou de son contenu.

### Crédits :

Direction de la publication : Direction de la Communication et de la RSE

Pilotage : Pitch & Associés

Design : French Connexion

Crédits photos : Enedis, Olivier Ulrich, Julien Goldstein, Morgan Richard, Paul Robin, Laurent Vautrin, William Beaucardet, Laurent Mayeux, Jean-Noël Dias, Olivier Guerrin, Thierry Laporte, Jean-Luc Petit, Pierre Olivier, Capa Pictures, Alban Pernet, Nicolas Gouhier, Louis Fauquembergue, Getty Images

# Sommaire

## Introduction Enedis, le service public de la transition écologique

Le réseau public de distribution d'électricité : un bien commun majeur	05
Le modèle d'affaires d'Enedis au service d'une transition juste et écologique	06
La politique de Responsabilité Sociétale et Environnementale	08
La performance RSE	10
Le plan de vigilance	11
La cartographie des parties prenantes externes	12
L'analyse de la double matérialité des enjeux environnementaux, sociaux, sociétaux et de gouvernance	14

## Partie 1 Être un service public à impact positif sur la planète

Contribuer à la neutralité carbone en 2050	22
Développer la sobriété énergétique et numérique	28
Adapter les ouvrages et les activités au changement climatique	30
Agir pour la biodiversité	34
Réduire nos déchets et développer l'économie circulaire	40
Réduire les risques de pollution	44

## Partie 2 Être un service public à impact positif pour les femmes et les hommes

Promouvoir la santé, la sécurité et la qualité de vie au travail	48
Généraliser l'engagement sociétal des salariés	52
Exiger éthique et intégrité	56
Lutter contre les fractures sociales	60
Développer la mixité, la diversité et l'inclusion	64
Développer des compétences au service de la transition	70

## Partie 3 Être un service public à impact positif pour les territoires

Contribuer activement aux politiques de développement durable des collectivités locales	74
Encourager le dialogue et la concertation	77
Soutenir l'économie locale pour maintenir la solidarité et la cohésion des territoires	78
Associer la data à la maîtrise de l'énergie et au développement des usages électriques	80
Impliquer l'ensemble des acteurs du système électrique dans une démarche responsable	82

## Enedis, un impact sociétal et environnemental positif dans les territoires

## Annexe Attestation d'audit bilan carbone

	84
	86

# Le réseau public de distribution d'électricité : un bien commun majeur



Le réseau public de distribution d'électricité appartient aux collectivités locales. RTE, le gestionnaire du réseau de transport d'électricité français, transporte l'électricité produite par les grands sites de production, via les lignes très haute tension (THT > 50 000 volts), jusqu'aux postes sources électriques, et alimente directement certains grands sites industriels.

Enedis transforme l'électricité au travers des postes sources et l'achemine par le biais des lignes moyenne tension (HTA) jusqu'aux postes de distribution afin d'alimenter, via le réseau basse tension (BT), plus de **38 millions de clients finals**.

La transition écologique entraîne des transformations majeures du système électrique et, de ce fait, élargit le champ d'intervention d'Enedis. Le réseau de distribution permet également d'accueillir en 2023 l'électricité produite par **840 000 sites de production** d'énergie renouvelables sur l'ensemble du territoire, mais aussi de raccorder **100 000 bornes de recharge** sur la voie publique.

1. Données RTE.

En 2050, l'électricité devrait représenter **55 %** de la consommation d'énergie, contre 25 % actuellement en France<sup>1</sup>.

Les bâtisseurs de cette nouvelle France électrique, ce sont les **40 001 salariés** d'Enedis réunis au sein de la « Team France électrique ».

# Le modèle d'affaires d'Enedis...

## Nos ressources

### Capital financier

- **4,9 Md€** d'investissements bruts en 2023, dont **1,2 Md€** dédiés à la résilience et à la modernisation du réseau

### Capital humain

- **40 001 collaborateurs**
- dont **2 382 alternants**, soit 6 % de l'effectif

### Capital industriel

- **1 975** postes sources HTB/HTA
- **1,4 M de km** de réseau<sup>1</sup> (35 fois le tour de la Terre), moitié aérien et moitié souterrain, opérés sur 95 % du territoire
- **812 642** postes de transformation<sup>1</sup> HTA/BT

### Capital foncier

- **1 610 000 m<sup>2</sup>** de bureaux
- Environ **1 600 hectares<sup>2</sup>** de sites industriels

1. Appartiennent aux collectivités locales et sont exploités par Enedis.

2. Sur la base des 1 975 postes sources dont Enedis est propriétaire du terrain, en comptabilisant 8 000 m<sup>2</sup> par poste source en moyenne.

3. Objectifs de mission inscrits dans les statuts d'Enedis.

4. EnR raccordée au réseau en 2023 incluant solaire, éolien, hydraulique et biomasse (source : open data EnedisPuissance).

5. Intéressement versé en 2023 au titre de 2022 à l'ensemble des salariés d'Enedis.

6. Très Petites Entreprises/Petites et Moyennes Entreprises.

7. Objectifs de Développement Durable.

## Notre Raison d'être

*Agir pour un service public de la distribution d'électricité innovant, performant et solidaire. Raccorder la société au défi collectif d'un monde durable.*

### Nos raisons d'agir<sup>3</sup>

**Agir pour l'électricité**  
Mobiliser notre expertise industrielle et numérique pour un réseau de distribution performant qui accompagne les modes de production décentralisés et qui accélère les usages sobres et innovants de l'électricité

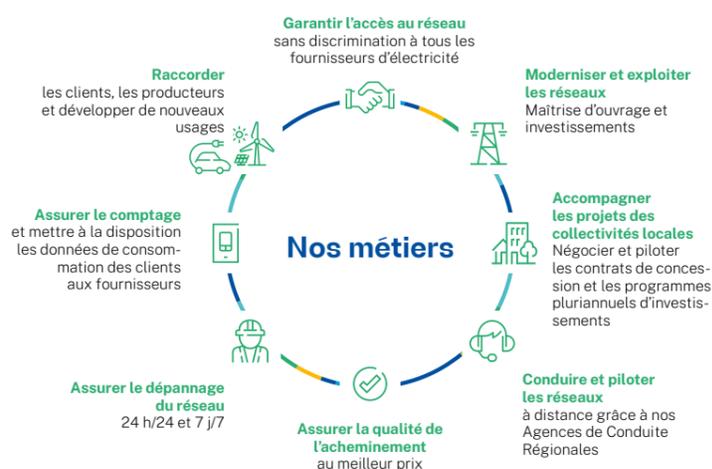
**Agir pour l'environnement**  
Intégrer dans nos activités les enjeux climatiques, la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles

**Agir dans les territoires**  
Engager nos ressources et nos investissements au plus près des collectivités au service de la cohésion et de la résilience des territoires

**Agir en collectif**  
Agir avec nos salariés et nos partenaires pour un service public proche de nos clients, inclusif et solidaire

**Agir avec respect**  
Ancrer dans nos métiers la diversité des personnes et des parcours, et préserver la santé et la qualité de vie au travail

### Enedis pilote le réseau et accompagne la deuxième électrification de la France



# ... au service d'une transition juste et écologique

## Notre création de valeur 2023



### Pour la planète

- **4,2 GW<sup>4</sup>** de production EnR raccordées au réseau
- **1 MW** d'énergie économisée pour l'éclairage public
- **31,2 %** de la flotte d'Enedis électrique
- **36,8 M** de compteurs Linky installés chez les clients
- **92,4 %** des déchets valorisés (dangereux et non dangereux)
- **2 400 km** de réseaux HTA aériens et **3 800 km** de réseaux BT aériens nus ont été déposés, en réponse notamment aux aléas climatiques
- **98 %** des salariés sensibilisés aux enjeux du changement climatique avec la Fresque du climat



### Pour les femmes et les hommes

- **3 Md€** de masse salariale
- **73,3 M€** versés aux salariés pour l'intéressement<sup>5</sup>
- **6,34 %** de la masse salariale consacrée à la formation
- **70 %** : indice d'engagement des salariés
- **94 %** : indice Egapro
- **33,3 %** de femmes dans le Comex
- **26,3 %** de femmes dans les effectifs
- **274** salariés mentors auprès de jeunes
- **1 569** recrutements en 2023



### Pour les territoires :

- **2,17 Md€** d'achats de travaux, dont **98 %** auprès d'entreprises localisées en France
- **13 M€** d'achats effectués auprès du Secteur du travail protégé et adapté (STPA)
- **50** lycées engagés avec des classes « réseaux pour la transition énergétique »
- **221 TPE/PME<sup>6</sup>** accompagnées dans leur démarche RSE
- **90 %** des clients réalimentés en moins de quatre jours par les **4 400** salariés d'Enedis mobilisés lors des tempêtes Ciaran et Domingos

### Nos contributions aux ODD<sup>7</sup>



# La politique de Responsabilité Sociétale et Environnementale d'Enedis

## Un engagement depuis plusieurs années

2012	Première politique de développement durable et adhésion au Pacte mondial (ex-Global Compact) des Nations unies
2015	Création du Conseil des parties prenantes (CPP)
2019	Concertation des parties prenantes pour la réalisation de la matrice de matérialité (classement de 30 enjeux de développement durable)
2020	Lancement du Projet Industriel et Humain (PIH) 2020-2025 après consultation de 20 000 parties prenantes internes et externes
2021	Structuration de la politique RSE
2022	Adoption de la politique RSE d'Enedis par le Comité exécutif (Comex)
2023	Passage en « Entreprise à mission » au sens de la loi Pacte de 2019 <sup>1</sup>  Concertation des parties prenantes pour la matrice de double matérialité (classement de 23 enjeux)

1. La qualité d'« entreprise à mission » a été introduite par l'article 176 de la loi Pacte du 22 mai 2019.

## Une stratégie qui s'inscrit dans le Projet Industriel et Humain (PIH) d'Enedis

C'est le rôle d'Enedis d'accompagner la transition énergétique des territoires en tant que service public responsable. Enedis s'est engagée dans cette démarche depuis plusieurs années, notamment grâce à son Projet Industriel et Humain (PIH). Au cœur du projet d'entreprise d'Enedis, le PIH a été lancé par une consultation des équipes, suivie d'un important travail de coconstruction.

+ de 700

ateliers

2 500

entretiens ont été réalisés auprès des parties prenantes<sup>1</sup>.

Ce projet innovant, qui couvre la période 2020-2025, traduit une ligne conductrice forte puisqu'Enedis entend contribuer activement à la transition écologique dans les territoires et jouer un rôle majeur auprès de la filière électrique française. À travers ce projet, l'entreprise poursuit trois ambitions : mener une révolution de la confiance auprès des clients et des salariés, être un partenaire clé des territoires et incarner le service public du XXI<sup>e</sup> siècle, à l'écoute des nouveaux usages de l'électricité. Enedis est en phase avec les mutations d'aujourd'hui et anticipe celles de demain.

« Avec ce projet, Enedis concilie performance industrielle et approche durable. »

## 8 engagements PIH définis à l'horizon 2025

- Viser « zéro accident » grave ou mortel pour les équipes et les prestataires ;
- Diviser par deux le délai de raccordement des clients à fin 2022 ;
- Réduire l'empreinte carbone de 20 %<sup>2</sup> et contribuer à atteindre la neutralité carbone en 2050 ;
- Rétablir 90 % du service aux clients en deux jours en cas d'incident climatique majeur sur le réseau ;
- Proposer l'un des meilleurs rapports qualité-prix en Europe ;
- Atteindre 70 % d'indice d'engagement des salariés en 2024 (contre 58 % en 2019) ;
- Permettre à 100 % des clients de suivre leur consommation, grâce au compteur communicant, et de bénéficier d'une offre innovante de leur fournisseur d'électricité ;
- Créer 20 activités nouvelles (communautés énergétiques, solutions de mobilité électrique, services de données, etc.) dans le cadre de projets et/ou de partenariats.

1. Salariés, clients et autres parties prenantes institutionnelles.  
2. Émissions directes.

## Une politique RSE pour la recherche d'impacts positifs

Convaincue qu'il n'y aura pas de performance industrielle et économique sans exemplarité sociale et environnementale, Enedis a naturellement décliné les ambitions de son PIH dans la politique de Responsabilité Sociétale et Environnementale de l'entreprise. Celle-ci est aujourd'hui centrée autour de trois piliers et ambitionne d'incarner un service public à impact positif pour la planète, les femmes et les hommes ainsi que les territoires.

## Une gouvernance RSE au plus haut niveau de l'entreprise

Convaincue que les prises de conscience passent par des faits et des données clairement communiqués, Enedis a fait le choix stratégique de réunir les fonctions communication et RSE au sein d'une seule et même direction, représentée en Comité exécutif d'Enedis.

Cette intégration vise à assurer une communication claire, pédagogique et transparente en cohérence avec la politique RSE. Enedis est

convaincue que son impact doit être le fruit de la mobilisation et de l'engagement de ses 40 000 salariés, tous conscients de leur impact social et environnemental.

Avec le passage en entreprise à mission à l'été 2023, l'ambition est de créer une culture de l'engagement dans le quotidien de l'ensemble des collaborateurs, quels que soient leur travail et leur position dans l'entreprise.

En 2023, le Comité exécutif d'Enedis a examiné deux sujets en lien avec la RSE : la trajectoire de réduction de l'empreinte carbone d'Enedis et la nouvelle politique d'élagage visant à renforcer la protection de la biodiversité pendant la période de nidification.

# La performance RSE d'Enedis

## Engagée à évaluer son impact

En 2024, Enedis réalise et publie pour la première fois son Impact Score, sur la base de ses résultats 2023. Ce référentiel unique, créé par le Mouvement Impact France et 30 réseaux d'entreprises engagées, permet de s'autoévaluer sur son impact social et environnemental autour de trois piliers : la limitation des impacts négatifs, le partage du pouvoir et de la valeur, la stratégie à impact positif.

### 75/100

C'est le score obtenu par Enedis, 4<sup>e</sup> grande entreprise à publier son impact score (le score moyen des entreprises évaluées est de 53/100).



## Engagée dans une communication responsable

La communication responsable est celle qui porte sur des questions de responsabilité d'entreprise et qui intègre aussi la responsabilité des actions de communication. C'est une communication plus engagée en faveur des enjeux écologiques, qui s'interroge autant sur le fond que sur la forme des messages, et qui intègre la notion d'urgence. La communication responsable n'est pas un objet ni une fin en soi, c'est un processus systémique.



En 2023, afin d'ancrer sa démarche en faveur d'une communication responsable, Enedis a rejoint le programme FAIRe, lancé par l'Union des marques. Cette charte, exclusivement concentrée sur des actions volontaires de communication responsable, définit 15 engagements assortis d'un reporting annuel, qui permettent d'évaluer la performance des entreprises autour de cinq thématiques : l'élaboration responsable du contenu des communications, la communication des engagements de la marque, l'éco-socio-conception des outils de communication, la diffusion maîtrisée des communications, et la mobilisation des partenaires et des équipes.

### 1,8/3

C'est la note obtenue par Enedis pour son premier reporting 2023.

Cette première autoévaluation permet d'identifier les principaux axes d'amélioration sur lesquels concentrer les efforts pour progresser, tels que l'élaboration d'un guide de communication responsable ou la création de fiches de référence en matière d'écoconception.

# Le plan de vigilance



## Identifier les risques pour mieux les prévenir

Le plan de vigilance d'Enedis, construit en application de la loi n° 2017-399 du 27 mars 2017, relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordres, s'inscrit complètement dans l'approche défendue dans le projet d'entreprise d'Enedis, et notamment le Projet Industriel et Humain, ainsi que dans l'ambition RSE d'Enedis : « Être une entreprise de service public à impact positif pour la planète, pour les femmes et les hommes, pour les territoires ».

Comme toute entreprise, Enedis est confrontée à un ensemble de risques d'origine interne ou externe. Le plan de vigilance permet de cartographier une partie de ces risques et de mettre en place des démarches d'atténuation ou de prévention des atteintes, en lien avec la législation sur le devoir de vigilance. Sont pris en compte les risques d'atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement, résultant des activités d'Enedis ainsi que de celles de ses filiales, prestataires et fournisseurs.

## Une refonte du plan de vigilance 2023

Ce plan a vocation à mieux identifier les risques et les actions d'atténuation. Le nouveau plan a été finalisé et mis en ligne à l'été 2023. Il a alors fait l'objet d'un déploiement auprès des directions régionales par l'intermédiaire des responsables RSE ainsi que par la direction des Achats. Ainsi, un guide de communication à destination des comités de direction a été établi. Un e-learning visant à les sensibiliser à la notion de vigilance a été conçu, en lien avec la direction de la Formation professionnelle, et mis en ligne.

En sa qualité d'entreprise à mission, Enedis va désormais renforcer l'intégration des enjeux environnementaux et sociétaux au sein de toutes ses activités. Dans ce cadre, le plan de vigilance 2023 fera également l'objet d'évolutions. Les modalités du pilotage vont également être revues autour d'un Comité de pilotage plus resserré.

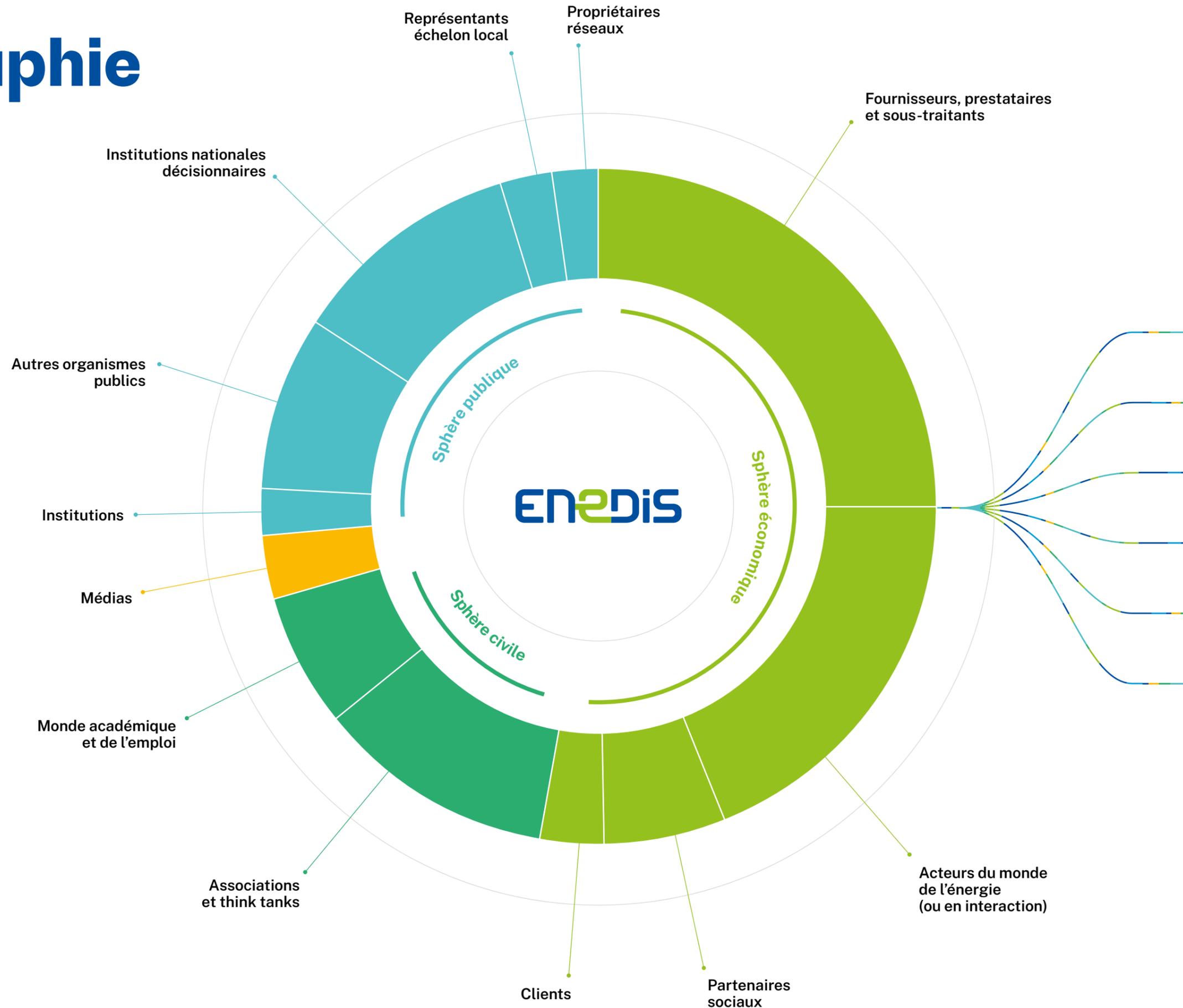
# La cartographie des parties prenantes externes d'Enedis

La compréhension et la gestion des relations avec les parties prenantes sont au cœur de la stratégie RSE de l'entreprise.

La représentation ci-contre offre une vision à 360° des parties prenantes externes d'Enedis.

La part de chaque anneau est proportionnelle au nombre d'acteurs.

C'est un réseau diversifié de parties prenantes qui influencent et sont influencés par ses activités. En reconnaissant et en valorisant chaque acteur, Enedis s'engage à renforcer ces relations pour un impact mutuellement bénéfique et durable, tout en assurant une communication transparente et continue.



- Sphère publique
- Sphère économique
- Sphère civile
- Médias

# L'analyse de la double matérialité des enjeux environnementaux, sociaux, sociétaux et de gouvernance

En 2023, la première analyse de matérialité de 2019 a été actualisée. Au travers de cette première analyse, Enedis avait identifié ses enjeux extra-financiers et évalué leur importance auprès de ses parties prenantes internes et externes en menant une analyse dite de matérialité.

## Une matrice de double matérialité en 2023

À partir de **23 enjeux** pré-identifiés<sup>1</sup> par Enedis, la matérialité d'impact (matérialité environnementale, sociale et de gouvernance) ainsi que la matérialité des conséquences économiques ont été analysées. C'est grâce à la consultation des parties prenantes internes et externes d'Enedis que la matrice de double matérialité a pu être construite.



## Une approche participative et consultative

Plus de **250 parties prenantes** internes et externes interrogées

Mode de consultation	Matérialité économique		Matérialité d'impact	
	Interne		Interne	Externe
<b>8 entretiens individuels d'une heure</b>	Entretiens	Entretiens issus de l'analyse des risques extra-financiers Direction stratégique, Secrétariat général, Direction RSE / Communication Direction technique, Direction des Risques	<b>5 responsables RSE</b>	<b>1</b> expert Énergie <b>1</b> président de Comité des parties prenantes (CPP) <b>1</b> expert Biodiversité (représentant de la nature)
<b>~100 répondants à l'enquête électronique</b>	Enquête quantitative		<b>22 responsables RSE</b>	<b>80</b> membres des Comités de parties prenantes (CPP) régionaux
<b>150 participants à l'atelier Top 150</b>	Évaluation qualitative & Identification Risques et Opportunités	Atelier Top <b>150</b> dirigeants (y compris Comex et Directoire)		

La démarche de consultation a impliqué des parties prenantes internes et externes très diverses, favorisant ainsi le dialogue et la concertation. Sur la matérialité d'impact, Enedis a adopté une approche inclusive en consultant à la fois des parties prenantes internes et externes, issues de ses Comités de parties prenantes en région. Des experts appartenant au monde économique et une association de protection de la nature (LPO<sup>2</sup>) ont également été interrogés. Plus de 100 répondants ont ainsi été amenés à noter l'impact d'Enedis sur son environnement.

L'exercice a permis d'aborder les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) d'Enedis sous l'angle économique.

**« Enedis a associé pour la première fois l'ensemble de ses dirigeants (Top 150) à cet exercice inédit. »**

La matérialité d'impact et celle des conséquences sur la performance économique ont été évaluées et positionnées sur la matrice grâce aux notes attribuées par les parties prenantes sur l'ampleur, la portée et l'irréversibilité de l'impact, sa nature (impact positif ou négatif), sa probabilité ainsi que les risques et opportunités associés.

## Les dirigeants impliqués dans la démarche

Pour évaluer les conséquences de l'évolution de l'environnement et de la société sur sa performance économique, Enedis a associé pour la première fois l'ensemble de ses dirigeants (Top 150) à cet exercice inédit. Ces derniers ont procédé à une évaluation qualitative, en sous-groupes, des 23 enjeux pré-identifiés lors d'un atelier.



1. Vingt-trois enjeux comprenant ceux propres à Enedis, ainsi que ceux identifiés dans les European Sustainability Reporting Standards (ESRS) en lien avec la nouvelle directive Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD), la précédente analyse de matérialité réalisée par Enedis en 2019, l'analyse des risques ESG faite début 2023 et une analyse documentaire interne et externe.

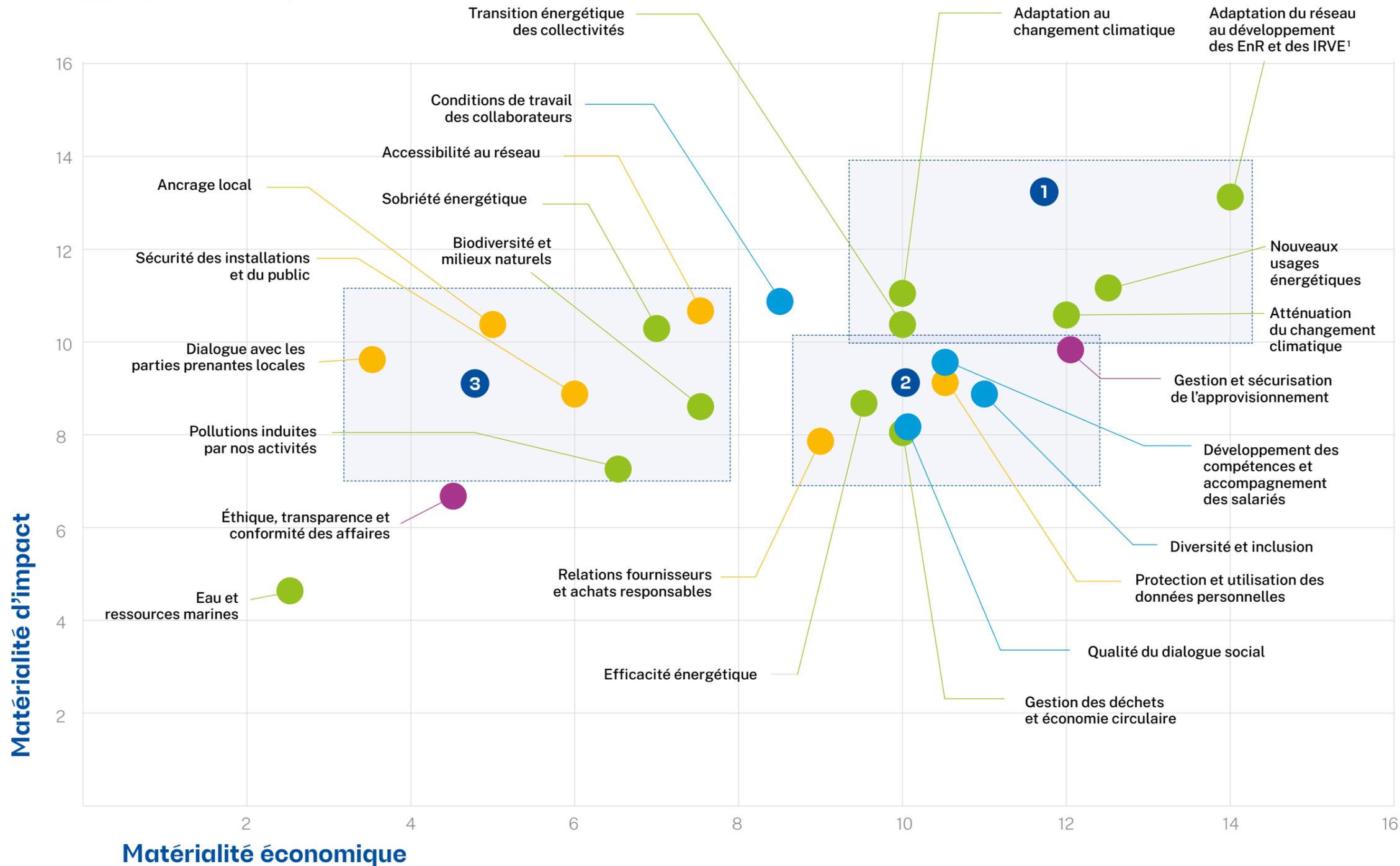
2. Ligue pour la protection des oiseaux.

# La matrice de double matérialité d'Enedis

- Enjeux environnementaux
- Enjeux sociaux
- Enjeux sociétaux
- Enjeux de gouvernance

Les scores de matérialité d'impact et économique ont été établis sur la base des notes d'importance (de 1 à 4) et de probabilité (de 1 à 4) de chaque répondant, pour chacun des enjeux. Ces notes d'importance et de probabilité ont été multipliées pour obtenir le résultat final.

## L'analyse des résultats permet d'identifier trois groupes d'enjeux



### 1 Les enjeux les plus matériels

(groupe 1 dans le schéma)

Ils sont en lien avec l'environnement et tournés vers le futur. Ils concernent l'adaptation du réseau électrique aux changements climatiques et l'accompagnement de la transition énergétique, avec l'intégration des énergies renouvelables, des nouveaux usages électriques tels que la mobilité électrique ou l'autoconsommation individuelle ou collective, et l'accompagnement des collectivités dans leur développement durable. Ces enjeux nécessitent des investissements, de l'innovation et une adaptation des activités.

### 2 Les enjeux clés

(groupe 2 dans le schéma)

Ils mettent en lumière les moyens humains et matériels qu'Enedis doit mobiliser pour pouvoir répondre aux enjeux les plus matériels. Cela couvre à la fois les enjeux sociaux, en lien avec les salariés, ainsi que les enjeux de gouvernance, en lien avec la sécurité et l'approvisionnement des ressources.

### 3 Les enjeux historiques

(groupe 3 dans le schéma)

Les enjeux tels que l'ancrage local ou le dialogue avec les parties prenantes, ont, en 2023, une matérialité moins prononcée. La fin du déploiement du projet Linky et la mise en place des 25 Conseils de parties prenantes, qui permet une meilleure écoute, pourraient être à l'origine de la moindre priorisation de cet enjeu.

<sup>1</sup> Énergies renouvelables et Infrastructure de Recharge de Véhicule Électrique

# Risques, enjeux et politique RSE

Bien que n'étant pas soumise aux exigences de la déclaration de performance extra-financière (DPEF\*), intégrée dans l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017, Enedis a réalisé une revue volontaire des risques liés à ses principaux enjeux RSE, ainsi qu'à leur couverture dans la politique RSE existante.

Risque extra-financier L225-102	Enjeux Enedis 2023 issus de l'analyse de double matérialité	Comment Enedis répond à ses enjeux et les couvre à travers les axes de sa politique RSE
<b>Changement climatique</b>	Transition énergétique des collectivités	Contribuer activement aux politiques de développement durable des collectivités locales
	Efficacité énergétique*	Atteindre la neutralité carbone en 2050
	Adaptation du réseau au développement des énergies renouvelables et des infrastructures de recharge de véhicules électriques	Atteindre la neutralité carbone en 2050
	Sobriété énergétique	Développer la sobriété énergétique et numérique
	Adaptation au changement climatique*	Adapter nos ouvrages et activités au changement climatique
	Atténuation du changement climatique*	Atteindre la neutralité carbone en 2050
	<b>Pollution</b>	Pollutions induites par les activités*
<b>Protection de la biodiversité</b>	Eau et ressources marines*	Enjeu considéré comme non matériel au regard des activités d'Enedis et après retour des parties prenantes
	Biodiversité et milieux naturels*	Agir pour la biodiversité
<b>Économie circulaire</b>	Gestion des déchets et économie circulaire*	Réduire nos déchets et développer l'économie circulaire

\* Parce qu'elle est intégrée dans celle d'EDF.

Risque extra-financier L225-102	Enjeux Enedis 2023 issus de l'analyse de double matérialité	Comment Enedis répond et couvre ses enjeux à travers les axes de sa politique RSE
<b>Emploi / Formation</b>	Développement et engagement des salariés*	Généraliser l'engagement sociétal des salariés
	Conditions de travail des collaborateurs*	Promouvoir la santé, la sécurité et la qualité de vie au travail
<b>Santé / Sécurité</b>	Sécurité des installations et du public	Promouvoir la santé, la sécurité et la qualité de vie au travail
	Dialogue social*	Développer la mixité, la diversité et l'inclusion
<b>Relations sociales</b>	Dialogue social*	Développer la mixité, la diversité et l'inclusion
<b>Organisation du travail</b>	Conditions de travail des collaborateurs*	Promouvoir la santé, la sécurité et la qualité de vie au travail
	Diversité et inclusion*	Développer la mixité, la diversité et l'inclusion
<b>Égalité de traitement</b>	Protection et utilisation des données personnelles*	Exiger éthique et intégrité
	Nouveaux usages énergétiques	Adapter nos ouvrages et activités au changement climatique
<b>Engagements sociétaux en faveur du développement durable</b>	Dialogue avec les parties prenantes locales*	Encourager le dialogue et la concertation
	Ancrage local	Soutenir l'économie locale pour maintenir la solidarité et la cohésion de territoires à énergie positive
	Accessibilité au réseau	Lutter contre les fractures sociales
	Sécurité des installations et du public	Promouvoir la santé, la sécurité et la qualité de vie au travail
<b>Sous-traitance et fournisseurs</b>	Relations fournisseurs et achats responsables*	Impliquer l'ensemble des acteurs du système électrique dans une démarche responsable
	Gestion et sécurisation de l'approvisionnement*	Réduire nos déchets et développer l'économie circulaire
<b>Loyauté des pratiques</b>	Protection et utilisation des données personnelles*	Exiger éthique et intégrité
	Éthique, transparence et conformité des affaires*	Exiger éthique et intégrité

\* Correspond aux enjeux « normés CSRD » pour tout secteur d'activité.



Être un  
service public  
à impact  
positif pour  
la planète



# Contribuer à la neutralité carbone en 2050

Dans un contexte d'urgence climatique, la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) établit les orientations stratégiques de la France pour la prochaine décennie. Ces orientations visent à aligner la politique énergétique nationale sur l'objectif de neutralité carbone d'ici à 2050.

Au cœur de cette stratégie, le développement des sources d'énergie décarbonée, telles que les énergies renouvelables (EnR) et le nucléaire, joue un rôle central, accompagné par une électrification massive des usages. RTE<sup>1</sup> prévoit que la part de l'électricité dans la consommation finale d'énergie devrait passer de 25 % aujourd'hui à 55 % d'ici à 2050<sup>2</sup>. Les réseaux de distribution d'électricité sont essentiels à cette transition énergétique.

**Près de 90 %**

des nouvelles capacités en énergies renouvelables sont raccordées au réseau de distribution, principalement géré par Enedis.

**En 2023, Enedis a raccordé :**

**4,2 GW**

d'énergies renouvelables, dont **3,1 GW** d'énergie solaire.

**87 %**

des aires d'autoroutes pour accompagner l'électrification du transport.

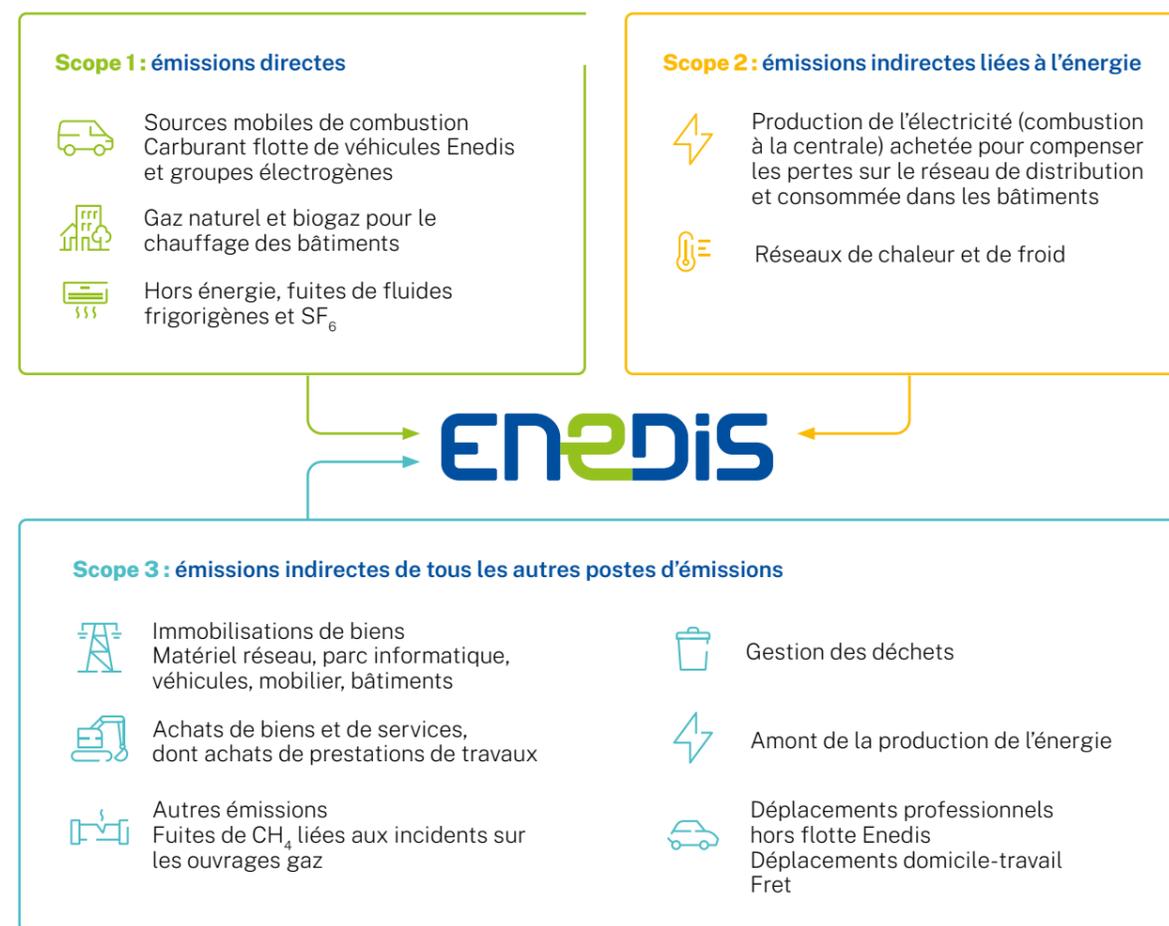
## Réduire l'empreinte carbone d'Enedis : un engagement dans la durée

En quelques années, Enedis est devenue un acteur clé de la transition écologique, tout en devant faire face à l'augmentation notable de son volume d'activité (nombre de chantiers, volume de matériel commandé, etc.). Cette augmentation n'est pas neutre sur ses propres émissions, notamment son scope 3 et, plus particulièrement, les émissions liées à sa chaîne de valeur. Consciente des émissions qu'elle permet d'éviter à l'économie française, mais aussi de la nécessité de maîtriser les siennes, Enedis mesure depuis 2020 son empreinte carbone annuellement sur les scopes 1, 2 et 3, selon la méthode du Greenhouse Gas Protocol (GHG Protocol).

L'entreprise s'engage à réduire son empreinte carbone et à contribuer à la stratégie nationale bas carbone de la France, qui vise la neutralité en 2050. Cela nécessite de réduire drastiquement ses émissions directes de gaz à effet de serre et, au-delà, d'impulser une démarche ambitieuse avec ses fournisseurs afin de réduire ses émissions indirectes.

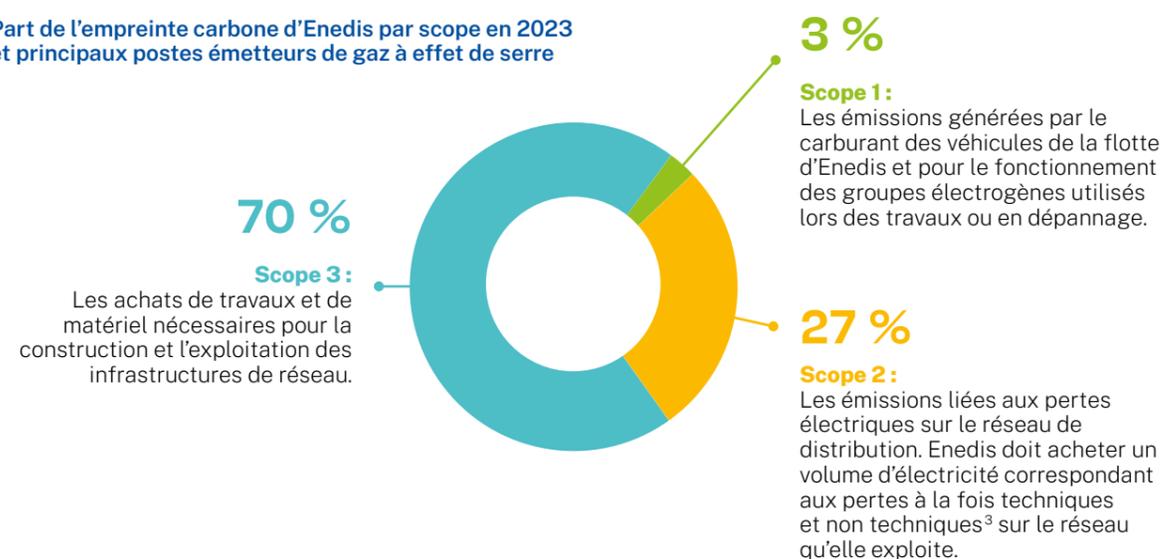
1. RTE : gestionnaire du réseau de transport d'électricité français.  
2. [www.rte-france.com/analyses-tendances-et-prospectives/bilan-previsionnel-2050-futurs-energetiques](http://www.rte-france.com/analyses-tendances-et-prospectives/bilan-previsionnel-2050-futurs-energetiques)  
3. les pertes dites « techniques » correspondent à l'énergie dissipée naturellement, notamment sous forme de chaleur, lors du transit de l'électricité sur les réseaux, et les « pertes non techniques » relèvent d'incertitudes de mesures ou de fraudes sur les compteurs.

## Le périmètre de l'empreinte carbone d'Enedis



## Les principaux postes d'émission

Part de l'empreinte carbone d'Enedis par scope en 2023 et principaux postes émetteurs de gaz à effet de serre



## L’empreinte carbone d’Enedis en 2023

Scope	Activité	ktCO <sub>2</sub> e en 2023	Part des émissions au sein du scope	Part des émissions au sein du total	Total du scope
1	Carburant des véhicules et engins mobiles	56	64 %	1,9 %	87 ktCO <sub>2</sub> e soit 3 %
	Groupes électrogènes et gaz naturel (sources fixes de combustion)	19	22 %	0,6 %	
	Émissions directes fugitives (SF <sub>6</sub> et climatisation)	12	14 %	0,4 %	
2	Électricité pour compenser les pertes (combustion à la centrale)	797	99,5 %	26,9 %	802 ktCO <sub>2</sub> e soit 27 %
	Électricité des bâtiments (combustion à la centrale) et réseaux de chaleur	4	0,5 %	0,1 %	
3	Achats de prestations de travaux	891	43 %	30 %	2 071 ktCO <sub>2</sub> e soit 70 %
	Achats de matériel réseau	508	25 %	17 %	
	Amont de la production de l’énergie	369	18 %	12 %	
	Autres émissions indirectes	303	15 %	10 %	
Total tous scopes		2 960			

## Analyse (par rapport à 2022)

**Les émissions du scope 1 sont en hausse** en 2023 en raison d’une surconsommation de carburants pour les véhicules et les groupes électrogènes. Cela s’explique principalement par la forte mobilisation nécessaire pour répondre aux dommages causés par les tempêtes en 2023.

**Les émissions du scope 2 sont en baisse** grâce à une diminution des émissions moyennes découlant de la production d’électricité en France, et ce, malgré une hausse du volume de pertes causées par une augmentation des fraudes sur les compteurs.

**Les émissions du scope 3 ont été revues** afin de fiabiliser les facteurs d’émissions monétaires utilisés pour les travaux (poste le plus émetteur de ce scope). Grâce à un outil développé par Enedis en partenariat avec un prestataire spécialisé, pour évaluer de manière plus fine

les émissions physiques de ses chantiers, les différents facteurs d’émissions ont été révisés et ont abouti à une baisse de 50 % sur les achats de prestations de travaux. Cette première étape va permettre à Enedis de créer progressivement des facteurs d’émissions physiques plus précis et adaptés à chaque typologie de chantiers. Cette démarche sera menée parallèlement aux actions qu’Enedis doit entreprendre pour décarboner ses chantiers, et ce, malgré l’augmentation du nombre de chantiers dans les années à venir, dont l’impact se répercute automatiquement sur le scope 3.

## Enedis, une entreprise aux activités habilitantes au sens de la taxonomie

La taxonomie européenne est une classification des activités économiques fondée sur leurs impacts environnementaux. Dans le cadre du Pacte vert pour l’Europe (European Green Deal) et du règlement UE 2020/852, elle permet d’établir si les activités économiques sont durables, dans le but d’orienter les flux financiers vers celles-ci. Dans l’article 10 du même règlement sont également listées les activités dites « habilitantes ». Ainsi, en qualité de gestionnaire de réseau de distribution de l’électricité, Enedis apporte une contribution substantielle dans l’atténuation au changement climatique (1<sup>er</sup> objectif de la taxonomie).

**Le taux d’alignement d’Enedis à la taxonomie en 2023 :**

CAPEX :  
**100 %**

OPEX :  
**95,65 %**

CA :  
**99,66 %**



DANS NOS TERRITOIRES

### Les directions régionales en action pour des chantiers bas carbone

**Direction régionale Nord Pas-de-Calais (Hauts-de-France) – Dunkerque**

Du 26 juin au 10 juillet 2023, les salariés d’Enedis, en collaboration avec une société locale, ont réalisé le premier chantier bas carbone des Hauts-de-France, avec l’aide d’engins électriques ou en utilisant des carburants d’origine renouvelable et en réutilisant in situ les terres excavées. Résultat : une réduction de 40,9 % des émissions de CO<sub>2</sub> par rapport à un chantier « classique » a pu être mesurée.

**Direction régionale Centre-Val de Loire (Centre-Val de Loire) – Mont-près-Chambord**

Courant juillet 2023, les salariés d’Enedis, avec une société locale, ont réalisé un chantier bas carbone afin d’en limiter les impacts, notamment sonores. Ils se sont appuyés sur du matériel électrique, comme une pelle-teuse électrique cinq fois moins bruyante qu’un modèle thermique. Ce chantier a permis de tester une station mobile (sur berce) de recharge. Cette dernière se raccorde au réseau public de distribution. Elle contient deux bornes pour recharger les véhicules/engins, et des prises pour la recharge et l’alimentation de l’ensemble du matériel électrique électroportatif.



ENEDIS AGIT

## Des leviers à impact identifiés par scope au service d'une transition bas carbone

### Scope 1 :

- **Électrifier la flotte de véhicules légers d'Enedis.** Dans le cadre de l'initiative EV100, consacrée à la transition énergétique des flottes d'entreprise mondiale, Enedis électrifie progressivement sa flotte pour atteindre 100 % de ses 12 000 véhicules légers d'ici à 2030 (hors véhicules d'intervention d'urgence).

# 31,2 %

des véhicules de la flotte, en 2023, étaient électriques.

- **Expérimenter des innovations pour décarboner les groupes électrogènes.** Enedis expérimente des solutions alternatives pour éviter l'utilisation de groupes électrogènes thermiques lors des dépannages ou des travaux, avec des groupes « zéro émission » sur batterie ou alimentés en hydrogène.
- **Maîtriser et décarboner les consommations énergétiques des bâtiments.** Enedis met en œuvre depuis 2022 un plan de sobriété énergétique interne pour limiter les consommations, notamment liées au chauffage. Enedis contractualise des garanties d'origine du biogaz pour couvrir 50 % de sa consommation dans ses sites tertiaires.

### Scope 2 :

- **Lutter contre la fraude pour réduire les pertes non techniques.** Les pertes sur le réseau de distribution sont de deux types : les pertes dites « techniques », qui correspondent à l'énergie dissipée naturellement, notamment sous forme de chaleur, lors du transit de l'électricité sur les réseaux, et les « pertes non techniques », qui relèvent d'incertitudes de mesures ou de fraudes sur les compteurs. En particulier, les fraudes sur les compteurs, bien que mieux identifiées grâce aux compteurs Linky, sont en augmentation ces dernières années et contribuent notablement à la hausse des pertes. Enedis intensifie ses efforts pour détecter et agir avec les tribunaux pour limiter les fraudes et ainsi réduire les pertes non techniques.
- **Depuis de nombreuses années, Enedis travaille aussi sur la réduction des pertes techniques, notamment lors du renouvellement des ouvrages.** Les investissements permettront d'avoir des résultats sur le long terme, mais ne peuvent être appliqués à l'ensemble du réseau pour des raisons économiques et environnementales.

### Scope 3 :

- **Déployer et généraliser les pratiques de chantiers bas carbone.** Entre 2022 et 2023, plusieurs expérimentations ont été menées par les directions régionales, en collaboration avec leurs prestataires, en utilisant différents leviers (réemploi des terres, engins électriques, optimisation logistique...). La mesure de ces impacts a démontré qu'un des leviers les plus efficaces était le réemploi des terres sur place, permettant des réductions d'au moins 20 % par rapport à un chantier classique. Dès la fin de l'année 2023, Enedis a décidé de généraliser cette démarche pour un nombre minimum de chantiers dans chacune des régions pour l'année 2024.
- **Imposer des critères de performance environnementale, basés sur la performance environnementale des matériels les plus utilisés par Enedis.** Depuis 2023, lors des appels d'offres, Enedis exige que les fournisseurs partagent leurs analyses de cycle de vie des produits (PEP ecopassport®) afin que ces dimensions puissent être prises en compte dans l'attribution du marché.

### Les objectifs de réduction des émissions d'Enedis à l'horizon 2030

*Enedis se fixe pour objectif de réduire ses émissions de scopes 1 et 2 de 30 % à l'horizon 2030<sup>1</sup>.*

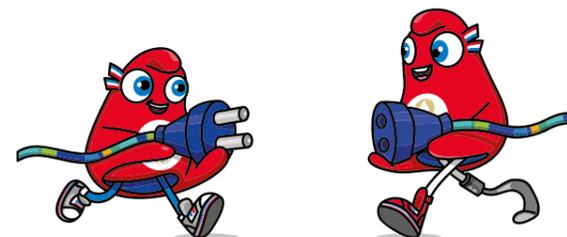
1. Par rapport à l'année de référence 2017, sur la base du scénario A-Référence d'évolution du mix énergétique publié par RTE, et en prenant l'hypothèse du taux de perte constaté à fin 2023 sur le réseau de distribution.

## Décarboner les événements sportifs et artistiques : Enedis relève le défi

Dans le cadre de son engagement en faveur de la décarbonation de l'économie, Enedis a pris des mesures significatives pour réduire l'empreinte carbone du secteur de l'événementiel.

L'électrification des Jeux de Paris 2024, dont Enedis est supporter officiel en distribution d'électricité, est un symbole fort de ce changement de paradigme vers des pratiques plus durables au sein du secteur.

*« Enedis s'est engagée, aux côtés de Paris 2024, à réduire l'empreinte carbone des Jeux en les raccordant au réseau de distribution. »*



# 4,3 millions

de litres de gas-oil ont été consommés, lors d'un événement équivalent à Paris 2024 en 2012, pour l'alimentation en énergie des sites, soit 11 000 tCO<sub>2</sub>e émis, c'est-à-dire l'équivalent de 200 camions-citernes. Cette initiative comprend l'amélioration de la capacité de raccordement au réseau électrique de nombreux sites événementiels pour accroître leur résilience et leur fiabilité, une démarche considérée comme inédite dans l'industrie.

# 100 M€

d'investissements

# 8 000

interventions

La reconnaissance de cet effort par des organisateurs d'événements majeurs, comme les Mondiaux de ski 2023 à Courchevel, ou de festivals reconnus, comme We Love Green, Musilac ou le Quicksilver Festival, témoigne de cette prise de conscience croissante. Il s'agit de s'aligner sur les objectifs nationaux d'atteindre la neutralité carbone en 2050. L'installation de six bornes électriques événementielles à Paris souligne également l'attention portée par Enedis pour minimiser l'impact environnemental des activités événementielles et soutenir la transition vers une économie moins carbonée.



# Développer la sobriété énergétique et numérique



Service public de la transition écologique, Enedis a la volonté d'être exemplaire en matière de sobriété énergétique dans ses bâtiments et ses usages numériques. De nombreuses actions sont déployées pour encourager la sobriété énergétique de l'ensemble de ses sites en France. Dans une phase de développement des nouvelles technologies et de recours accru à la digitalisation, Enedis a accéléré sa démarche vers le numérique responsable.

En février 2023, un programme spécialisé a été lancé et décliné sur les piliers de la politique Responsabilité Sociétale et Environnementale de l'entreprise, et Enedis s'est engagée dans un processus d'obtention du label Numérique responsable.

## La sobriété énergétique, un défi du quotidien pour tous les sites Enedis

Le parc immobilier d'Enedis reflète son ancrage territorial avec plus de 700 sites répartis dans toute la France. L'année 2023 marque les premiers pas de l'entreprise, en transition vers un immobilier plus durable, vers une amélioration continue de la performance environnementale de ses sites.



Les actions de sobriété se sont poursuivies en 2023 : modification des consignes de chauffage, arrêt de l'éclairage des enseignes lumineuses, arrêt de l'éclairage des locaux à 19 heures, incitation au regroupement des personnels, etc.

Les premières négociations avec les bailleurs afin d'intégrer des engagements de travaux d'efficacité énergétique sur les bâtiments, au travers du décret tertiaire, ont été lancées.

Une quinzaine de nouveaux sites ont été livrés en 2023. Ils respectent non seulement les derniers standards réglementaires en matière d'efficacité énergétique, mais vont également au-delà grâce aux exigences du référentiel Bâtiment durable (intégration de centrales photovoltaïques, végétalisation du site et des toitures, récupération d'eau, perméabilisation des parkings, favorisation de la mobilité douce, etc.).

Plus de **30 %** du mobilier est réemployé dans tous les projets immobiliers de l'entreprise, et le projet du nouveau siège d'Enedis (livraison en 2024) prévoit d'en réemployer **55 %**.



DANS NOS TERRITOIRES

### Un événement pour s'informer

Direction régionale Île-de-France Est (Île-de-France)

Le 16 octobre 2023, la direction régionale Île-de-France Est et le Syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne (SDESM) ont organisé une matinale consacrée à la sobriété énergétique. Cet événement a été coconstruit par le SDESM et Enedis dans le but de sensibiliser les élus de Seine-et-Marne à l'importance de l'énergie durable et des défis associés à la transition énergétique.

## Une consommation énergétique des bâtiments en constante baisse

Indicateurs	Résultats 2021	Résultats 2022	Résultats 2023
Consommation d'électricité des sites Enedis (en GWh)	134	127	122
Consommation de gaz des sites Enedis (en GWh)	23	18	17
Consommation d'énergie (gaz + électricité) des sites Enedis (en GWh)	157	145	139

- Entre 2021 et 2023, l'ensemble des actions menées pour la sobriété énergétique ont permis de réaliser **une baisse de 11,5 %** des consommations d'énergie (électricité et gaz).
- Depuis 2022, **50 %** de la consommation de gaz est couverte par des Garanties d'origine biogaz, dont l'impact est cinq fois moindre que le gaz naturel d'origine fossile.
- En 2023, la consommation d'électricité est, elle aussi, couverte à hauteur de **50 %** par des Garanties d'origine renouvelable.

## S'engager dans la sobriété des bâtiments

Avec 95 % de ses sites en location et âgés en moyenne de 36 ans, Enedis a défini une nouvelle stratégie environnementale immobilière, concrète et volontariste. Elle a pour objectifs de réduire l'empreinte CO<sub>2</sub> des sites, de maintenir la biodiversité et les ressources, d'assurer la conformité du parc aux réglementations en vigueur (le décret tertiaire rendant l'entreprise coresponsable avec les bailleurs) et de fiabiliser les données, notamment sur les consommations d'eau des bâtiments tertiaires. Cette nouvelle stratégie sera mise en œuvre dès 2025.

## Diminuer l'empreinte environnementale du numérique

Depuis 2020, Enedis mesure l'empreinte carbone de son système d'information avec WeNR, un outil proposé par l'Institut du numérique responsable. À date, **86 %** de son empreinte est due aux équipements, notamment à leur fabrication.

Malgré une croissance des usages numériques, la mesure à **168 kgCO<sub>2</sub>e/utilisateur** reste stable en 2023.

### La réduction de l'empreinte des équipements destinés aux utilisateurs passe par trois leviers :

- Favoriser la réparation** : pour augmenter la durée de vie des ordinateurs, Enedis a mis en place depuis le 1<sup>er</sup> avril 2023 une offre de réparation, en partenariat avec une PME française d'insertion, entreprise adaptée appartenant à l'économie sociale et solidaire. L'ordinateur du salarié est pris en charge par cette entreprise. Cela permet de réduire le transport des équipements et de relocaliser le travail en France. De plus, les pièces des ordinateurs hors d'usage sont réutilisées.
- Allonger la durée de vie** : le renouvellement des ordinateurs au bout de cinq ans n'est désormais plus automatique.
- Donner une seconde vie aux équipements et favoriser l'économie circulaire** : en 2023, Enedis a développé la vente des équipements professionnels aux salariés. En plus d'offrir une seconde vie aux produits, cela permet d'encourager les salariés à prendre soin de leur matériel informatique et de lutter contre la fracture numérique en facilitant l'équipement des salariés et de leur famille.

### La réduction de l'empreinte passe aussi par l'infrastructure.

En 2023, Enedis a maintenu en service des serveurs au-delà de la date d'obsolescence technique, soit sept ans plus deux ans. Dans les data centers, des travaux sont en cours pour améliorer d'une part l'efficacité énergétique et d'autre part valoriser la récupération énergétique.

1. Selon la Base Empreinte de l'Ademe.

# Adapter les ouvrages et les activités au changement climatique

Avec des infrastructures essentielles pour la distribution d'électricité, notamment les lignes et les postes de transformation dont la durée de vie peut excéder quarante ans, Enedis a fait de la résilience de ses installations une priorité stratégique.

Dès 1999, les tempêtes Lothar et Martin ont incité l'entreprise à se concentrer sur la prévention et la réduction des impacts climatiques sur ses opérations. La mise en place de la Force d'intervention rapide d'électricité (FIRE), mobilisable sous 24 heures partout en France, ainsi que les premiers plans d'action pour lutter contre les aléas climatiques, a significativement réduit les conséquences des tempêtes et optimisé la rapidité de rétablissement du service pour les clients affectés.

Les retours d'expérience des dernières années, appuyés par des études climatiques incluant les rapports du Giec<sup>1</sup>, indiquent que le changement climatique augmente les risques pour les infrastructures de distribution électrique.

## Une multiplication des aléas climatiques en 2023

### 21

événements climatiques de grande ampleur recensés par Enedis en 2023

Il s'agit principalement de tempêtes et d'épisodes orageux, avec notamment les tempêtes Ciaran et Domingos en novembre. La tempête Ciaran a entraîné d'importants dommages aux réseaux électriques, principalement en Bretagne et en Normandie.

### 1,2 million

de clients ont été privés d'électricité

### 95 %

de clients rétablis en cinq jours lors de la tempête Ciaran

L'ensemble de ces événements a conduit à une dégradation significative de la qualité de l'alimentation électrique, notamment en matière de durée moyenne de coupure par client. Ces événements soulignent l'importance de rendre les réseaux électriques plus résilients aux bouleversements.

## Un plan d'adaptation aux aléas climatiques pour assurer la résilience des réseaux et la continuité de fourniture

Pour faire face aux aléas du changement climatique, Enedis envisage les actions d'adaptation comme une stratégie complémentaire à celles qu'elle entreprend en parallèle pour l'atténuation. C'est dans ce cadre qu'elle a lancé, en 2020, une étude prospective sur les principaux aléas climatiques susceptibles d'affecter le réseau à l'horizon 2050 : les tempêtes, la neige collante, les précipitations extrêmes, les canicules.

Compte tenu de la durée de vie des ouvrages de distribution et des politiques mondiales relatives au climat, notamment l'accord de Paris, ce plan d'adaptation a été élaboré à l'horizon 2050. Deux des quatre scénarios climatiques du Giec<sup>1</sup> ont été étudiés : le scénario extrême RCP 8,5 W/m<sup>2</sup> et le scénario « raisonnablement optimiste » RCP 4,5 W/m<sup>2</sup>. Il apparaît que ces deux scénarios ne sont pas divergents à l'horizon 2050.

## Se préparer à « éviter l'incontrôlable et à gérer l'inévitable »

### + 2,7 °C

C'est ce que le gouvernement anticipe pour la trajectoire de réchauffement climatique à l'horizon 2040/2050.

Les efforts actuels pour réduire les émissions pourraient stabiliser cette hausse, sans pour autant la diminuer. Il est donc essentiel de se préparer dès à présent à ces évolutions majeures.

Enedis est convaincue que, sous l'effet de la hausse des températures moyennes en France au cours des vingt prochaines années, les conditions de vie et de travail dans les territoires, leur « habitabilité » et les activités économiques, vont évoluer de manière structurelle et propre à chaque territoire. Cela impactera divers aspects, tels que les lieux d'habitation, le cycle de l'eau, le rythme de vie, l'attractivité et le tourisme.

Les services publics doivent se préparer, ensemble et séparément, pour assurer la résilience de la vie dans le territoire et prendre en compte les nouvelles caractéristiques de celui-ci dans leurs propres périmètres de responsabilité.



DANS NOS TERRITOIRES

## Adapter et moderniser le réseau

Direction régionale Paris (Île-de-France)

En renouvelant pour vingt-cinq ans le contrat de concession qui unit la Ville de Paris et Enedis, et en l'accompagnant d'une convention de transition écologique ambitieuse, les deux parties se sont engagées résolument à atteindre l'objectif de neutralité carbone de la Ville de Paris en 2050. Elles visent aussi à renforcer la résilience du réseau de distribution d'électricité de la capitale et à l'adapter aux effets du changement climatique.

Le réseau parisien étant intégralement souterrain, il est naturellement sensible à deux phénomènes climatiques : les épisodes de forte chaleur et la crue de la Seine. Les différents objectifs techniques définis dans le contrat doivent permettre de réduire la durée moyenne de coupure par client en cas d'incident.

Pour accompagner les territoires, Enedis a lancé en 2023 une démarche expérimentale, appelée PlanEt (Planification écologique des territoires), dans quatre régions, dont la Côte d'Azur et le Nord-Pas-de-Calais. Cette démarche, qui sera généralisée dans les autres régions entre 2024 et 2026, a plusieurs objectifs :

- **disposer** d'une cartographie précise de chaque territoire en fonction de l'évolution du climat d'ici à 2050 ;
- **anticiper** les impacts sur les métiers d'Enedis (prévention, conditions et modalités de travail, planification des activités, évolution des compétences) ;
- **structurer** l'implication d'Enedis face au changement climatique auprès des pouvoirs publics, des élus et des autres services publics essentiels, aux niveaux national et local.

1. Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

## Une analyse de risques inspirée du référentiel de la TCFD<sup>1</sup>

Les risques climats (physique et de transition) pouvant affecter un gestionnaire de distribution d'électricité comme Enedis ont été identifiés de la façon suivante :

Risques « Climat » pouvant affecter un gestionnaire de réseaux de distribution d'électricité		
Risques physiques liés aux conséquences physiques du changement climatique sur les installations et les activités	<b>Chroniques</b> Hausse des températures moyennes Hausse du niveau de la mer Modifications des régimes de vents	<b>Aigus</b> Tempêtes Canicules Neige collante Crues et inondations Incendies
	<b>Politique et réglementaire</b> Fiscalité croissante du CO <sub>2</sub> Renforcement des obligations réglementaires Exposition aux contentions	<b>Technologie</b> Remplacement de matériels inadaptés Investissements insuffisants dans les nouvelles technologies smart grid Risques d'approvisionnement en matériels critiques
Risques de transition induits par la transition vers une économie bas carbone au sens des effets économiques systémiques	<b>Marché</b> Changement de comportement des clients Prévisions de marchés incertaines/erronées	<b>Réputation</b> Dégradation d'image Baisse d'attractivité Baisse d'engagement des salariés

### 96 Md€<sup>2</sup>

d'investissements, dont 25 % consacrés à la modernisation et à la résilience du réseau public de distribution d'électricité.

Afin d'améliorer la qualité d'alimentation, Enedis met notamment en œuvre un programme de renouvellement ciblé des infrastructures les plus exposées aux aléas climatiques. Ce programme s'articule autour de cinq axes.

- **Enfouissement des lignes moyenne tension (HTA) aériennes les plus exposées aux aléas climatiques**, notamment en zones boisées. Après un important effort d'enfouissement des ossatures les plus exposées mené depuis les années 2000, l'accent est mis désormais sur le traitement des antennes à risque climatique avéré, dans une logique de diminution du nombre de clients subissant des coupures et d'une réalimentation facilitée lors d'un épisode climatique majeur ;
- **Rénovation programmée de toutes les autres lignes moyenne tension aériennes**, qui se traduit par un diagnostic de l'ensemble de ces lignes et à des investissements ciblés sur les ouvrages à renouveler. La rénovation programmée améliore la fiabilité des réseaux HTA en ramenant le taux d'incidents au niveau de celui des réseaux neufs, notamment en cas d'événement climatique ;
- **Renouvellement des réseaux souterrains moyenne tension (HTA) sensibles aux canicules** (câbles isolés au papier imprégné). Les ouvrages anciens concentrent les risques, notamment les câbles à

isolation papier imprégné (CPI) posés jusqu'à la fin des années 1970, ainsi que les accessoires de jonction correspondants. Un programme de renouvellement ciblé de ces ouvrages est mis en place afin d'améliorer la résilience du réseau lors des périodes de fortes chaleurs ;

- **Remplacement des lignes aériennes basse tension (BT) en « fils nus »**, très sensibles aux coups de vent, par des câbles « torsadés », beaucoup plus résistants ;
- **Maîtrise du risque « inondation »** par des actions locales de restructuration du réseau visant à limiter le nombre de clients coupés en cas d'inondation, et par des dispositifs de maintien de l'alimentation électrique tant que les hauteurs d'eau le permettent et dans le respect de la sécurité des intervenants et des matériels.

S'agissant des risques de transition, ils sont désormais intégrés à la cartographie des risques majeurs d'Enedis, et plus précisément dans un macrorisque intitulé « L'adaptation aux défis du changement climatique ».

1. La Task Force on Climate-related Financial Disclosures (Groupe de travail sur les informations financières relatives au climat) fait référence en matière de reporting climat et a inspiré les travaux sur la taxonomie européenne des « activités durables ».  
 2. Entre 2022 et 2040, chiffre en euros constants 2021.



# Agir pour la biodiversité



L'IPBES<sup>1</sup> a souligné les cinq principales menaces pesant sur la biodiversité : les changements d'usage des terres, l'exploitation directe des organismes, le changement climatique, la pollution et les espèces exotiques envahissantes.

Les réseaux électriques, bien que contribuant significativement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, jouent un rôle majeur sur la biodiversité. Consciente des impacts potentiels de ses infrastructures sur les milieux naturels, Enedis s'est engagée depuis plusieurs années dans des pratiques responsables visant à réduire son empreinte sur la biodiversité.

Concrètement, Enedis a décidé d'inventorier les impacts, positifs ou négatifs, de ses ouvrages et des activités associées sur les écosystèmes, d'en déduire des plans d'actions appropriés et de mobiliser l'ensemble des salariés, prestataires et fournisseurs sur ces enjeux.

## Réduire les pressions<sup>2</sup> d'Enedis sur la biodiversité

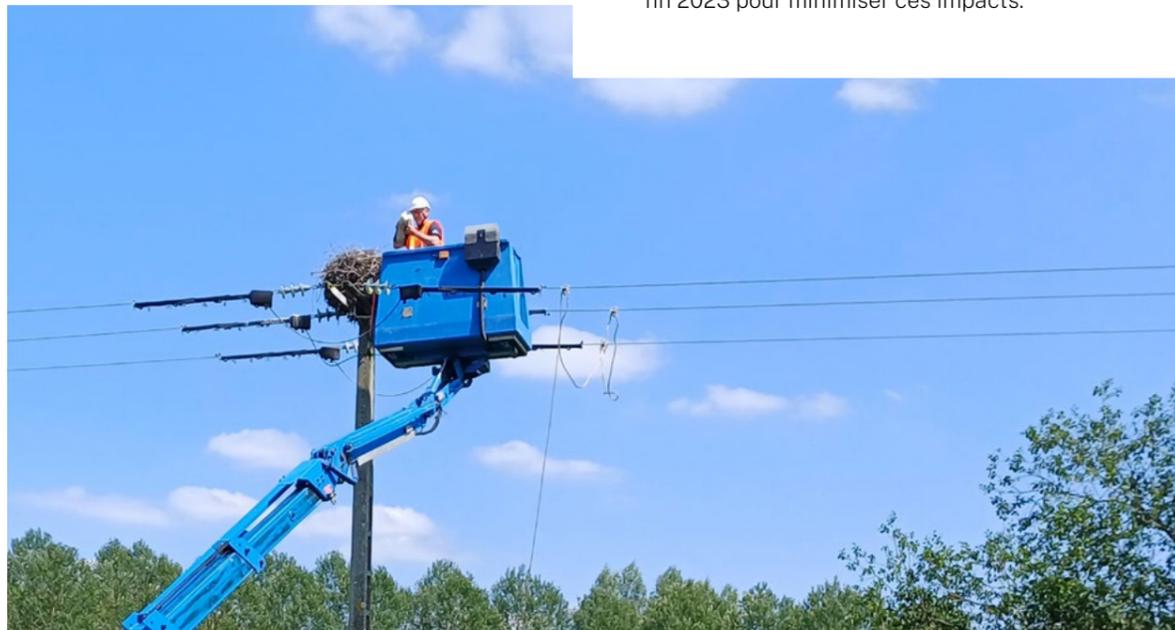
Les principales pressions directes sur la biodiversité sont exercées par les travaux de construction des ouvrages, les travaux d'entretien et de maintenance ainsi que par la présence même des ouvrages sur les territoires. Face à ce constat, des précautions sont prises pour réduire les impacts négatifs des infrastructures électriques sur la biodiversité :

### Au niveau de la construction des ouvrages

La quasi-totalité des nouveaux réseaux sont construits en souterrain, en empruntant le tracé des routes existantes, afin de limiter les impacts sur la faune et la flore. Des études d'incidence sont réalisées dans les zones Natura 2000, et des mesures compensatoires sont prises pour limiter l'artificialisation des sols. Les nouveaux postes sources bénéficient d'une écoconception depuis 2023.

### Au niveau de la maintenance

L'entretien de la végétation près des ouvrages peut avoir un impact sur la biodiversité. Une nouvelle politique d'entretien, arrêtant progressivement l'élagage et le gyrobroyage pendant la période de nidification dans les zones protégées, a été décidée fin 2023 pour minimiser ces impacts.



### Au niveau de la présence même des ouvrages

Les lignes électriques aériennes peuvent causer la mortalité d'oiseaux par électrocution ou percution. Le remplacement des réseaux aériens par des câbles isolés réduit ces risques. Toutefois, il reste environ 300 000 kilomètres de réseau HTA aérien, considéré comme le plus à risque pour l'avifaune. Enedis travaille avec les associations de protection de la nature pour identifier les secteurs à équiper en priorité de dispositifs isolants en haut des supports ou de balises de signalisation sur les câbles.

« Le risque d'électrocution des grands oiseaux demeure un sujet majeur pour Enedis. »



## Atténuer le risque d'électrocution des grands oiseaux

Le réseau haute tension est en partie aérien et présente un risque de mortalité des oiseaux de grande envergure par choc sur les lignes ou électrocution. Depuis plus de dix ans, Enedis s'engage à veiller à la protection de ces espèces, en améliorant notamment la visibilité des lignes électriques, en les équipant de protections ou en posant des perchoirs.

Dans le cadre du partenariat avec la LPO<sup>3</sup>, renouvelé en 2021 pour une durée de trois ans, les équipes d'Enedis proposent des solutions adaptées afin de préserver l'avifaune des risques d'électrocution.

Les cigognes, autrefois menacées de disparition en France, et dont les populations se renforcent grâce aux mesures de protection, choisissent parfois les poteaux électriques pour installer leurs nids. Il y a alors des risques sur la qualité de fourniture d'électricité, la sécurité des personnes et des biens... et des cigognes elles-mêmes. Il convient alors de déplacer ces nids, par exemple sur une plateforme de substitution qu'Enedis peut installer au sommet d'un poteau séparé du réseau électrique.

## Des actions pour restaurer la nature

Enedis adopte diverses mesures en faveur de la biodiversité sur les terrains où l'entreprise dispose d'une maîtrise foncière (postes sources et sites tertiaires), comme l'utilisation de végétaux locaux, la fauche tardive de certains espaces ou la mise en place de nichoirs et « hôtels à insectes ».

17

sites d'Enedis sont classés en Refuges LPO<sup>4</sup>, dans le prolongement d'une convention de mécénat entre Enedis et cette association.



DANS NOS TERRITOIRES

## Les cigognes sont de retour

Direction régionale du Pays de Loire (Pays de la Loire)

Dans les Pays de la Loire, le bilan des naissances des cigogneaux est en hausse constante depuis la nidification du premier couple en 1992.

En 2023, une association spécialisée sur la cigogne blanche sur tout le littoral atlantique a observé une augmentation spectaculaire des nids de cigognes blanches en Loire-Atlantique. Soixante-cinq couples se sont également reproduits en Vendée (alors qu'ils n'étaient que 24 en 2010).

Enedis Pays-de-la-Loire fait régulièrement appel à l'expertise de l'association ACROLA<sup>5</sup> et de la coordination LPO en Pays-de-la-Loire, et élargi ces travaux à d'autres partenaires naturalistes. Le dialogue avec les gestionnaires d'espaces naturels est également déterminant pour tout besoin de compensation écologique (mise en place de plateformes artificielles d'accueil par exemple).

322

nids observés en Loire Atlantique en 2023 (262 en 2022)

500

nids projetés en 2026

### Un engagement « zéro phyto » sur les sites tertiaires et les nouveaux postes sources

Conformément à la loi Labbé (1<sup>er</sup> janvier 2017), qui interdit d'utiliser des pesticides chimiques sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public, les produits phytosanitaires ont été supprimés sur tous les sites tertiaires depuis quelques années. Dans une logique volontaire, Enedis conçoit désormais tous ses nouveaux postes sources, de façon à éviter l'usage ultérieur des produits phytosanitaires.

1. Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services. C'est à la biodiversité ce que le Giec est au climat.  
2. Une pression est un risque d'impact négatif.  
3. Ligue pour la protection des oiseaux.  
4. Selon la LPO, il s'agit de créer les conditions propices à l'installation de la faune et de la flore sauvages et à réduire son impact sur l'environnement. Le propriétaire d'un Refuge LPO s'engage moralement à respecter les principes de la Charte des Refuges et à appliquer les 15 gestes pour protéger la biodiversité.  
5. Association pour la connaissance et la recherche ornithologique Loire et Atlantique.



DANS NOS TERRITOIRES

## Des projets pour préserver la biodiversité

Direction régionale Pays de Loire (Pays de la Loire)

Pour réduire l'impact des chantiers d'entretien de la végétation sous et aux abords des lignes électriques, Enedis a mené un chantier expérimental avec la Fédération départementale des chasseurs de la Mayenne, consistant à favoriser une strate herbacée et arbustive de hauteur limitée. Le milieu ouvert ainsi entretenu est favorable à la biodiversité et permet un élagage des arbres plus espacé dans le temps.

Direction régionale du Nord Pas-de-Calais (Hauts-de-France)

Afin de contribuer à la neutralité carbone en 2050, des projets sont menés pour favoriser la réduction de l'empreinte carbone et environnementale des sites Enedis. Le site de Douai a été choisi car il concentre de nombreux atouts : Enedis y est propriétaire occupant, le site est à la fois tertiaire et opérationnel, et il regroupe presque 300 salariés. Lancée en 2023, la première phase du projet a permis aux salariés d'imaginer le futur site. Ce nouvel aménagement présente de nombreux avantages : production et consommation d'énergie issue de panneaux photovoltaïques, végétalisation des toitures et du site, nouveau plan de mobilité et amélioration de la gestion de l'eau.

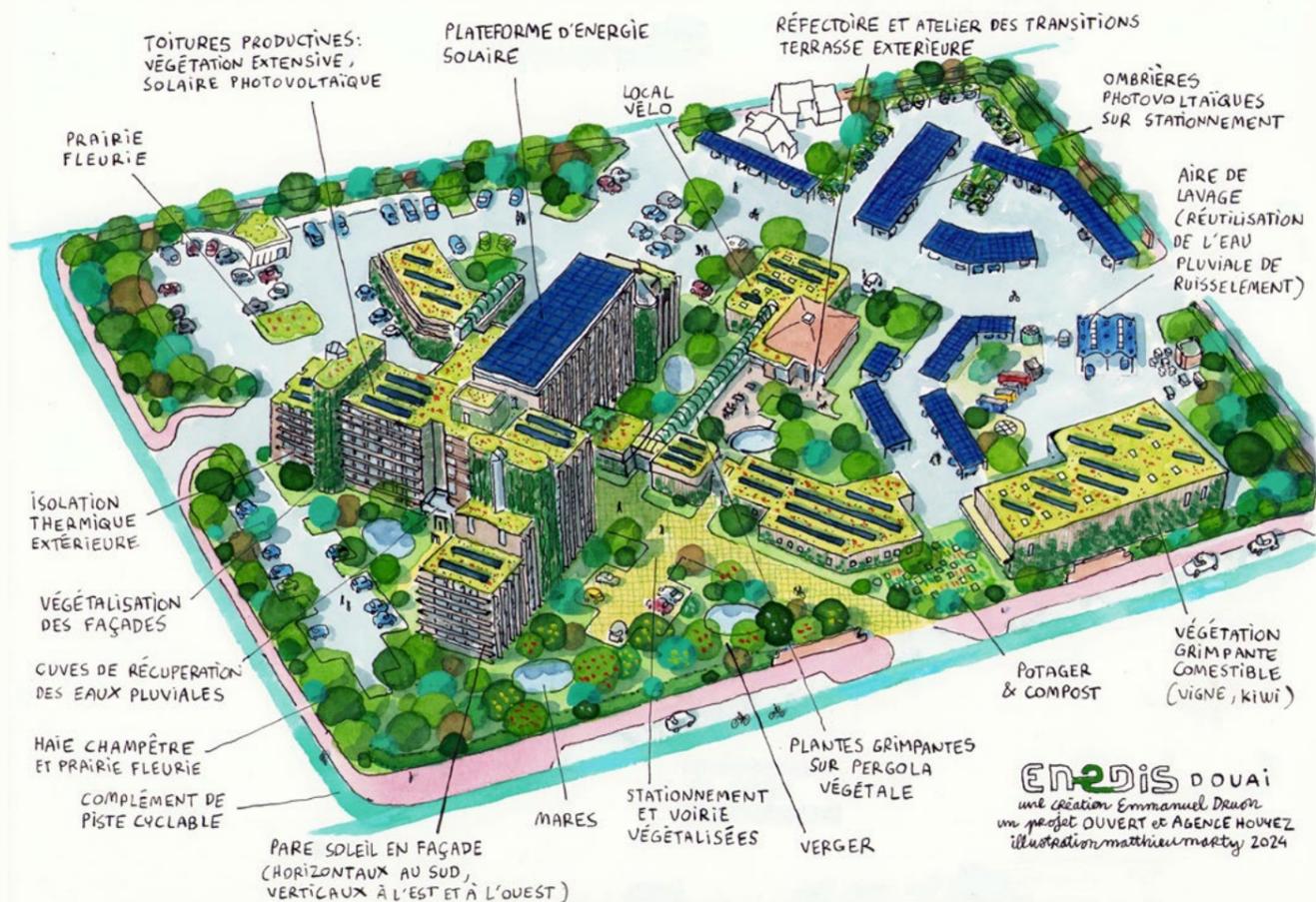


Illustration du futur site de Douai

## Dialoguer avec nos parties prenantes pour mieux comprendre les enjeux

L'action d'Enedis s'appuie sur des partenariats locaux avec des associations de naturalistes qui connaissent bien les espèces et leurs milieux naturels. Il s'agit de cartographier, avec ces partenaires, les zones à protéger, d'identifier les supports dangereux et de définir un plan d'action : équipements de supports ou de lignes, anticipation d'enfouissement ou de renforcement de lignes, et parfois, recherche de compléments de financement. Le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et les organisations non gouvernementales (ONG) reconnaissent l'implication d'Enedis dans les plans de sauvegarde des espèces menacées.

« Nous privilégions le dialogue avec de nombreux partenaires pour aller plus loin sur les sujets de biodiversité. »

Afin d'aller toujours plus loin dans la mise en place d'actions de préservation de la biodiversité, Enedis dialogue avec de nombreux partenaires : autres entreprises, institutions, associations, ONG, monde académique et organismes de recherche.

Les actions de réduction des impacts des lignes électriques sur l'avifaune sont suivies dans le cadre du **Comité national avifaune (CNA)**, instance originale qui regroupe Enedis, RTE, France Nature Environnement

et la LPO. Un représentant du ministère de la Transition écologique y est invité permanent. Le CNA<sup>4</sup> a pour mission de réunir entreprises et naturalistes pour développer les actions de conservation des oiseaux et améliorer la sécurisation des ouvrages.

Enedis est également membre du **Club des infrastructures linéaires et de la biodiversité (CILB)**, qui regroupe dix grands aménageurs : Association des sociétés françaises d'autoroutes (Asfa), EDF Hydro, Eiffage Concessions, Enedis, GRTgaz, Lisea, SNCF Réseau, RTE, Teréga et Voies navigables de France (VNF). Ces gestionnaires d'infrastructures linéaires sont confrontés à des enjeux de biodiversité similaires, d'où l'intérêt d'un travail commun. Club informel, le CILB<sup>5</sup> a pour objet d'échanger sur les pratiques, retours d'expérience et savoir-faire de ses membres.

Par ailleurs, Enedis est également partenaire de **l'Office national des forêts** et de **la Fédération des parcs naturels régionaux**.

Enedis soutient le monde de la recherche sur la biodiversité en étant membre de **l'Assemblée des parties prenantes** de la Fédération pour la recherche sur la biodiversité, en participant au financement du **Centre de ressources en génie écologique de Montpellier (animé par l'Office français de la biodiversité)** et au programme de recherche ITTECOP (Infrastructures de transports, territoires, écosystèmes et paysages), programme piloté par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, qui consiste à mobiliser des chercheurs sur la recherche de solutions pour mieux prendre en compte les écosystèmes dans la gestion des infrastructures énergétiques et de transport.

Enfin, Enedis mobilise ses salariés et ses prestataires, par des actions de formation et de sensibilisation aux enjeux de la biodiversité. Après avoir mis à disposition des e-learning de sensibilisation générale fin 2023, l'objectif pour 2024 est de construire des formations ad hoc pour des métiers ciblés, comme l'élagage par exemple.

3. Selon la LPO, il s'agit de créer les conditions propices à l'installation de la faune et de la flore sauvages et à réduire son impact sur l'environnement. Le propriétaire d'un Refuge LPO s'engage moralement à respecter les principes de la Charte des Refuges et à appliquer les 15 gestes pour protéger la biodiversité  
4. cna.lpo.fr/ et publication d'un bulletin semestriel « Oiseaux et lignes électriques »  
5. www.cilb.fr/



Photo d'un vautour moine prise à Moustiers-Sainte-Marie.

## Des projets déployés pour réduire les cas de mortalités d'oiseaux



Comme évoqué précédemment, les lignes électriques aériennes peuvent provoquer des cas de mortalité d'oiseaux, par électrocution ou par percussion. Pour réduire ces risques, Enedis s'est associée à plusieurs partenaires dans le cadre du programme **LIFE** de la Commission européenne, qui a retenu deux projets, appelés Gyp'Act et SafeLines4Birds, dotés respectivement de 13 et 14 millions d'euros.



### SafeLines4Birds

**SafeLines4Birds** a pour objectif de réduire la mortalité non naturelle de 13 espèces d'oiseaux emblématiques et menacées, en réduisant l'impact de leurs interactions avec les lignes électriques. Pour lutter contre la mortalité due aux percussions et à l'électrocution, de nouveaux équipements sont déjà en essai, en plus des dispositifs existants.

**4 000**

balises avifaune

**750**

poteaux équipés de dispositifs de neutralisation et de dissuasion

**322**

plateformes pour la nidification des cigognes



**Life Gyp'Act** vise à restaurer la population d'un rapace devenu rare, le Gypaète barbu, en créant un « corridor » entre les Pyrénées et les Alpes, notamment par la réintroduction de jeunes oiseaux dans le Massif central et les Préalpes. Enedis y contribue en sécurisant les lignes électriques à proximité des sites de lâcher et de reproduction.

Enfin, l'entreprise poursuit la mise en œuvre d'un plan d'équipement pour la sauvegarde de l'aigle de Bonelli en région méditerranéenne, dans le cadre du plan national d'actions (PNA) de l'espèce.



DANS NOS TERRITOIRES

### Agir avec les acteurs locaux

Direction régionale du Nord Pas-de-Calais (Hauts-de-France)

En début d'année 2024, Enedis et Dalkia ont signé deux conventions avec la Mairie de Lille pour faciliter les conditions de plantation d'arbres sur les zones urbaines en présence de réseaux souterrains, afin d'assurer leur protection et leur entretien. L'objectif est d'améliorer l'aspect esthétique de la ville et de l'adapter au changement climatique en organisant une juste cohabitation entre la végétalisation urbaine et les réseaux électriques et de chaleur, notamment en réduisant leur écart minimal de 1,50 mètre à 1 mètre et en choisissant des essences avec un enracinement peu développé.

Direction régionale de Provence Alpes du Sud (Provence-Alpes-Côte d'Azur)

Soucieux de rendre ses chantiers moins impactant pour la biodiversité, la direction régionale Provence Alpes Côte d'Azur (Paca) d'Enedis a organisé, en lien avec la LPO Paca, une journée de sensibilisation et de formation à destination de ses salariés et prestataires. Dispensée par un naturaliste et un formateur de la LPO de la région, cette formation combinait des éléments pratiques et théoriques portant sur les zones protégées et les réglementations en vigueur, ainsi qu'une séquence d'observation des protections installées sur les réseaux pour prévenir l'électrocution des oiseaux de grande envergure.



# Réduire nos déchets et développer l'économie circulaire



En tant qu'entreprise à mission, Enedis s'est donné comme objectif de préserver au mieux les ressources naturelles au cours de ses activités. Levier de productivité et d'amélioration de la performance opérationnelle et financière, la circularité s'invite à Enedis sous de multiples formes. C'est une autre manière pour l'entreprise d'accompagner la transition écologique des territoires et de contribuer à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>.

« Enedis souhaite jouer un rôle clé dans la transition écologique en développant l'économie circulaire et le réemploi dans ses activités quotidiennes. »

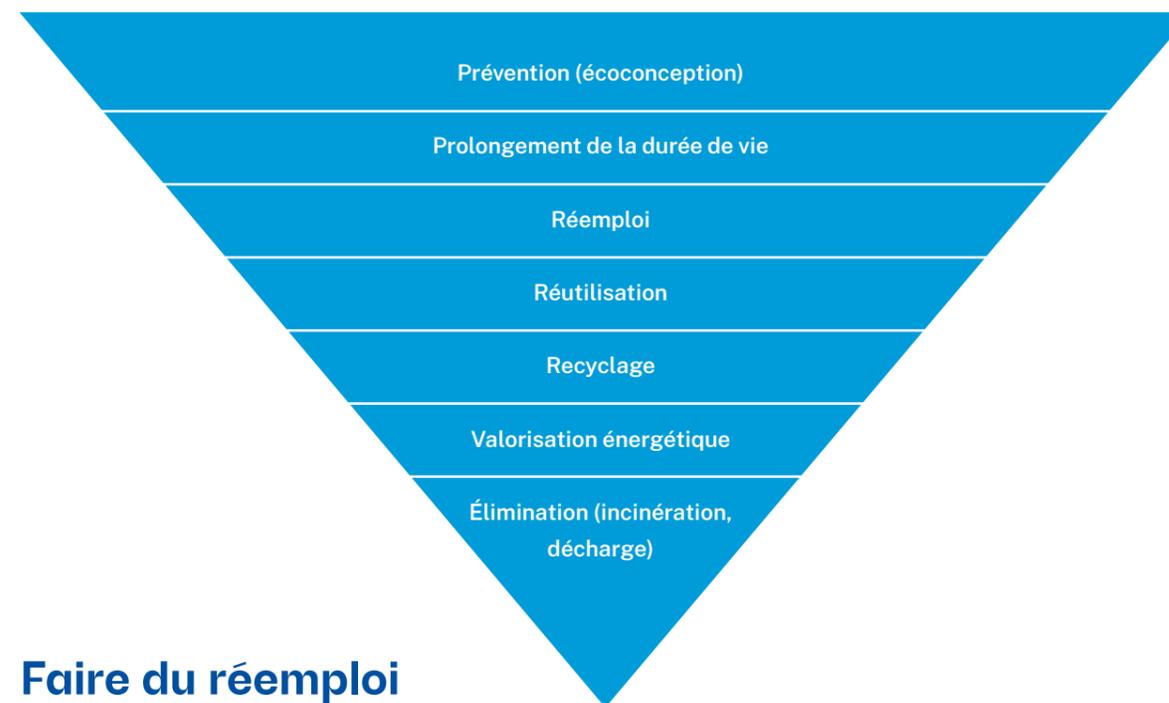
## L'approche d'Enedis autour de l'économie circulaire

Conformément à la hiérarchie légale de traitement des déchets, Enedis cherche en premier lieu à réduire sa production de déchets. Pour cela, un travail est mené dès la conception des emballages à usage unique. L'objectif est de les réduire ou de les supprimer, en analysant l'ensemble du cycle de vie du matériel. Le prolongement de la durée de vie des équipements est également étudié, à travers la rénovation programmée, une rénovation ciblée du réseau électrique. Enfin, le réemploi du matériel permet de donner une seconde vie à des équipements sans modification majeure de leur forme ou de leur fonction.

Lorsque la production des déchets ne peut être évitée, la priorité est donnée à la préparation en vue de la réutilisation. C'est le cas par exemple des opérations de criblage des terres excavées pour leur réutilisation en remblai sur les chantiers, ou encore la dépollution de l'huile présente dans les transformateurs, et enfin l'up-cycling des vêtements de travail.

En compléments de ces actions permettant de réduire l'empreinte environnementale liée à la consommation de ressources, Enedis privilégie, dans un second temps, le recyclage et la valorisation énergétique.

Enedis encourage la hiérarchie explicitée sur ce schéma pour limiter la production de déchets.



## Faire du réemploi le réflexe des salariés au quotidien

Enedis s'est dotée d'une politique de réemploi et, depuis 2021, a mis en place à cet effet une plateforme digitale favorisant le réemploi des biens et limitant le gaspillage.

Il s'agit d'une bourse d'échange créée dans une optique d'amélioration de la performance à tous les niveaux : économique (achats évités de matériels neufs et coût évité de gestion des déchets), environnemental (réduction du gaspillage, de la consommation de ressources et de la quantité de déchets produits) ; et sociétal en favorisant l'entraide et la solidarité au sein des équipes.

Cette solution a été développée avec une start-up innovante reconnue entreprise solidaire d'utilité sociale, qui contribue au développement durable.

En trois ans :

**+ de 3,2 M€**

économisés sur les achats de matériels neufs

**+ de 12 700**

objets réemployés

**14 129**

collaborateurs engagés dans cette démarche

**1 696**

accessoires de mobilier et bureautique ont pu être récupérés par des salariés afin de s'équiper à domicile dans le cadre du télétravail, en 2023.

**3 419**

biens et matériels ont pu être donnés en 2023 à l'externe, favorisant l'ancrage territorial.

Indicateurs (via l'utilisation de la plateforme réemploi)	Résultats 2021	Résultats 2022	Résultats 2023
Nombre de biens réemployés <sup>1</sup>	835	2 999	8 880
Tonnes de déchets évités	128 t	41 t	274 t

1. Mobilier de bureau, matériel informatique, matériel réseaux, véhicules, outillage, etc.



ENEDIS AGIT

## Des solutions pour prolonger la durée de vie du matériel informatique

Dans le cadre du programme Numérique responsable, une nouvelle fonctionnalité de la plateforme de réemploi a été développée pour permettre aux salariés d'acquérir leur ordinateur de travail ou leur smartphone au moment de leur renouvellement par l'entreprise. Après une phase de test concluante en 2023, elle est désormais généralisée en 2024 pour l'ensemble des salariés, éligibles au regard de la typologie de leur matériel.

Des « Récup'box » sont également disponibles depuis la mi-2023 pour récupérer du petit matériel informatique, et ainsi le réemployer, le réparer ou, le cas échéant, l'envoyer vers un éco-organisme dédié.

## La gestion des déchets dans le cadre du déploiement des compteurs Linky

Dans le cadre du déploiement des **36,8 millions** de compteurs communicants Linky, Enedis et ses partenaires auront eu à traiter plus de **52 000 tonnes** de matériel (anciens compteurs et emballages des nouveaux).

## Un partenariat avec un acteur majeur de l'économie circulaire

Enedis travaille depuis 2016 avec APF Entreprises Tours, l'entreprise qui teste et reconditionne son ancien matériel de comptage de la consommation d'électricité depuis 1985. Les prestations d'APF permettent le reconditionnement des matériels déposés plutôt que leur remplacement par des matériels neufs. En 2023, Enedis a renouvelé son contrat pour donner une seconde vie au matériel de comptage électrique.

Depuis 2016

**+ de 1 000 000**

de matériels communicants ont été reçus par APF Entreprises Tours (compteurs, concentrateurs, boîtiers IP).

**500 000**

matériels de comptage ont été testés et reconditionnés

**55**

personnes travaillent aujourd'hui pour l'activité comptage

## Des déchets dangereux maîtrisés et tracés

En tant qu'industriel responsable, Enedis accorde une grande importance au stockage et au transfert de ses déchets dangereux (transformateurs, avec et sans polychlorobiphényles –ou PCB– et poteaux de bois créosoté par exemple) ainsi qu'à leur traçabilité, conformément aux obligations réglementaires.

C'est pourquoi, depuis janvier 2022, Enedis utilise Trackdéchets, une plateforme numérique, développée par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. Cette plateforme vise à dématérialiser la traçabilité des déchets dangereux pour simplifier la gestion et sécuriser les filières.

Indicateurs	Résultats 2021	Résultats 2022	Résultats 2023
Poids des déchets dangereux traités	3,6 kt	6,8 kt	12,1 kt

La hausse de déchets dangereux s'explique par la différence de comptabilité des déchets générée par l'utilisation de Trackdéchets, qui améliore la traçabilité liée à la dématérialisation, et la reprise à la hausse du programme d'élimination des transformateurs (avec et sans PCB) et des poteaux de bois créosoté.

En particulier, l'évacuation des transformateurs pollués au PCB<sup>2</sup> vers des filières agréées a repris fortement pour tenir l'objectif d'élimination d'ici à 2025 des transformateurs pollués à plus de 50 ppm (50 molécules polluées sur 1 million de molécules d'huile minérale).

## La valorisation des déchets dangereux et non dangereux

Indicateurs	Résultats 2021	Résultats 2022	Résultats 2023
Taux de valorisation des déchets (dangereux et non dangereux)	97,7 %	95,1 %	92,4 %

Cette baisse s'explique principalement par la modification du mode de traçabilité des déchets dangereux avec l'arrivée de Trackdéchets dès 2022, l'outil recommandé par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

2. Dans le cadre du 2<sup>e</sup> plan national de décontamination et d'élimination des appareils contenant des PCB, le plan particulier déposé par Enedis a été approuvé par l'arrêté du 3 juillet 2014. Le plan 2015-2025 précise les obligations réglementaires qui s'imposent à Enedis, décrit la politique mise en œuvre du plan d'élimination des PCB et en fixe les modalités de mise en application.

## Les terres désormais tracées dans un outil spécialisé

Depuis 2023, une organisation s'est mise en place pour tracer, dans l'outil du ministère RNDTS (Registre national des déchets, terres excavées et sédiments), les terres issues des chantiers excavant plus de 500 m<sup>3</sup>. Pour le reste des déchets non dangereux, le tonnage a atteint 15,4 kilotonnes en 2023 (contre 11,4 kilotonnes en 2022).

## Les principaux déchets non dangereux valorisés à 100 %

Les principaux déchets non dangereux générés par Enedis sont les supports béton. Ils sont valorisés à 100 %. Le béton concassé sert de remblai routier ou au comblement de carrière, et les ferrailles sont recyclées.

Indicateurs	Résultats 2021	Résultats 2022	Résultats 2023
Nombre de biens réemployés	41,6 kt	42,2 kt	60,7 kt

Cette hausse est principalement liée à la fiabilisation des données, qui proviennent désormais directement des deux prestataires chargés de la gestion des poteaux béton, ce qui évite les remontées manuelles des régions.



# Réduire les risques de pollution



En phase avec ses engagements en faveur de la transition écologique et de la protection de l'environnement, Enedis se doit de maîtriser, prévenir et réduire ses impacts environnementaux, et notamment les risques de pollution induits par ses activités. Cette ambition se traduit par la gestion des situations d'urgence environnementale (SUE).

## Réduire le risque de pollution des eaux et des sols

En cas de déversement accidentel dans les sols ou dans les eaux de polluants tels que de l'huile ou du carburant, Enedis confie le diagnostic et les analyses à des professionnels spécialisés pour garantir la robustesse et l'exploitabilité des résultats. Parallèlement, les salariés d'Enedis sont sensibilisés à travers des tests de situations d'urgence.

Dans le cadre de ses activités, et notamment de la gestion de son parc de transformateurs, Enedis exploite environ 95 sites ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement), soumis à déclaration en préfecture car pouvant contenir des produits toxiques comme le PCB.

**3 371**

appareils ont été dépollués ou détruits en 2023. À fin 2023, il reste **5 239** transformateurs pollués à traiter.

Concernant les postes sources, les risques environnementaux les plus importants sont la fuite d'huile et l'incendie. Des fosses déportées sont ainsi mises en place à l'occasion de gros travaux. Des procédures d'urgence sont également définies et testées.

En matière de protection des eaux, Enedis a lancé une expérimentation de remplacement de l'huile minérale par de l'huile végétale, pour des transformateurs sur poteau situés dans les périmètres de protection des captages d'eau potable.

## Réduire le risque de rejet de SF<sub>6</sub> dans l'air

Le SF<sub>6</sub> est un gaz isolant qui protège de nombreux appareillages électriques contre le risque de court-circuit. Pour autant, des fuites de SF<sub>6</sub> peuvent apparaître (essentiellement dans les enveloppes métalliques et/ou les tableaux de certains postes sources). C'est un gaz non toxique, mais son pouvoir de réchauffement climatique est très élevé (25 200 fois celui du CO<sub>2</sub>), ce qui implique

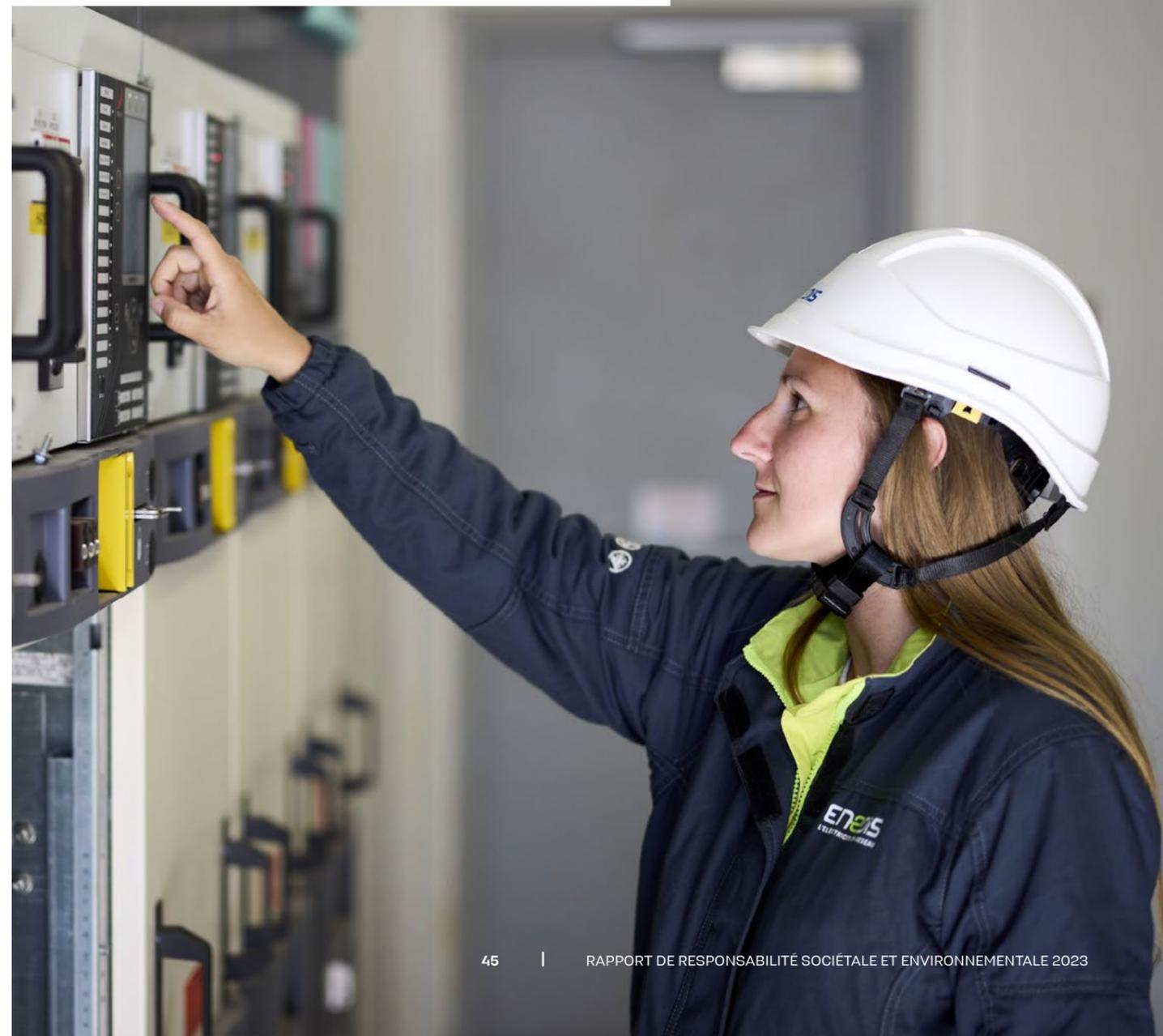
un suivi rigoureux de ces fuites pour pouvoir anticiper des opérations de colmatage ou le renouvellement de matériel.

Le plan d'action mis en œuvre par Enedis pour réduire ces émissions s'appuie notamment sur le déploiement, depuis juillet 2021, de disjoncteurs à coupure dans le vide (c'est-à-dire sans SF<sub>6</sub>) pour les tableaux HTA neufs équipant les postes primaires HTB/HTA.

**835**

disjoncteurs à coupure dans le vide ont ainsi été installés en 2023, évitant le rejet d'environ **400 kg** de SF<sub>6</sub> et d'éventuelles fuites ultérieures.

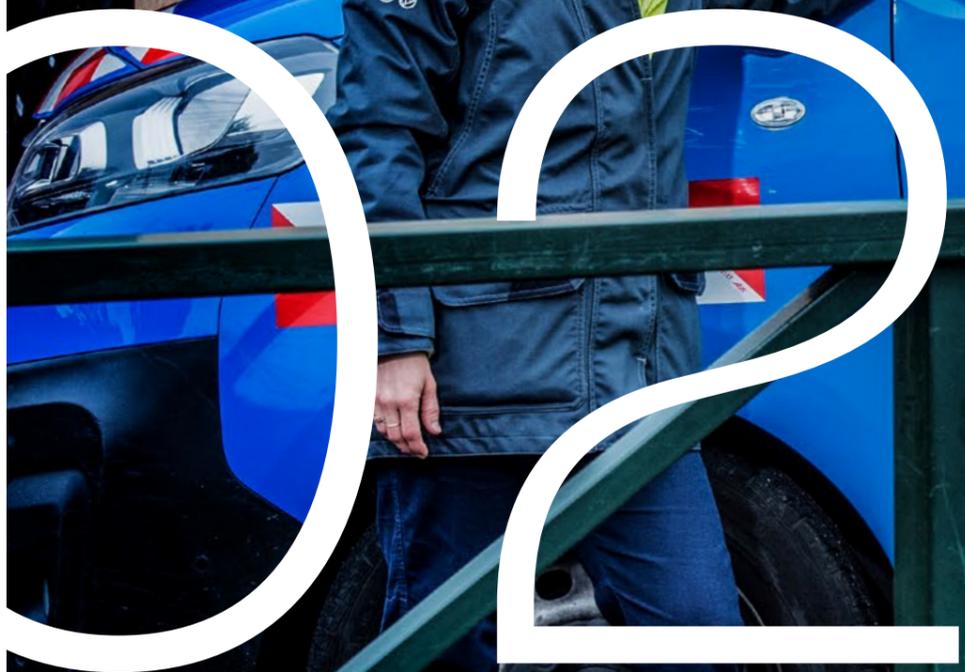
Le SF<sub>6</sub> des anciens disjoncteurs est récupéré et recyclé à plus de **90 %**, évitant ainsi la fabrication de nouveau gaz SF<sub>6</sub>. Dans la continuité de ce premier succès, Enedis noue des partenariats avec des fournisseurs pour évaluer des solutions alternatives reposant sur des gaz naturels exempts de toute forme de toxicité pour les postes secondaires.



maison  
de  
quartier

enedis

# Être un service public à impact positif pour les femmes et les hommes



# Promouvoir la santé, la sécurité et la qualité de vie au travail

La politique santé-sécurité d'Enedis, validée en Comex début 2022 et ancrée dans le Projet Industriel et Humain (PIH) de l'entreprise, se concentre sur un objectif ambitieux : éradiquer tout accident grave ou mortel d'ici 2025 pour les salariés et prestataires

Cette ambition s'appuie sur une culture de la prévention, où la sécurité est prioritaire et intégrée à tous les niveaux de la gestion et des opérations. Enedis souhaite passer d'une sécurité réglementée à une sécurité maîtrisée, avec des règles simples et claires, favorisant une responsabilité individuelle renforcée.

L'approche repose sur la « culture juste », encourageant la transparence, la confiance et l'expression libre, tout en maintenant la rigueur dans les principes de base de la prévention. L'ensemble des managers et salariés ont été sensibilisés à l'analyse des risques en intégrant les principes issus des neurosciences : cette démarche s'est concrétisée dans le « temps d'observation préalable (TOP) » que chaque intervenant doit réaliser avant toute intervention : la vigilance partagée est une valeur portée par Enedis en interne et auprès de ses entreprises partenaires.

Tout événement à haut potentiel de gravité, déclaré par un salarié ou un prestataire, conduit à une analyse des causes profondes afin d'en tirer les enseignements et améliorer les processus. La collaboration avec les entreprises prestataires et la valorisation de la sécurité dans les contrats sont essentielles.

## La santé et la sécurité des salariées : une responsabilité de tous

À travers sa politique santé-sécurité, Enedis vise à ancrer la culture de la sécurité au sein de tous les métiers de l'entreprise afin que les convictions et l'engagement soient partagés par tous, salariés et prestataires. Pour réussir ce défi collectif, plusieurs dispositifs ont été mis en place.

**Le développement de la culture juste<sup>1</sup>** pour faire évoluer les comportements managériaux, collectifs et individuels. Les règles sont claires et partagées, les échanges sur le terrain sont encouragés et la communication positive est accentuée.

### 8 fondamentaux sécurité, pour des règles vitales applicables par tous.

**Le respect des huit fondamentaux et des règles de sécurité :**

- je suis attentif lors de mes déplacements ;
- je réfléchis avant d'agir (top et point d'arrêt) pour moi et pour les autres ;
- je ne manipule pas mon téléphone au volant et j'adapte ma vitesse à mon environnement ;
- je ne travaille pas sous l'emprise de l'alcool ou de drogues ;
- j'utilise les moyens de protection collective et je porte les équipements de protection individuelle (EPI) adaptés ;
- avant l'ascension d'un support, je vérifie son intégrité ;

- je respecte les cinq opérations de la consignation / je vérifie le vérificateur d'absence de tension (VAT) et l'encadrement de mise à la terre en court-circuit (MALT/CC) ;
- lors de toute manutention mécanique, je ne passe jamais sous la charge et je maintiens une distance de sécurité lors de son guidage.

La promotion de la vigilance partagée qui repose sur les valeurs de confiance et bienveillance et qui invite chacun à prendre soin de l'autre

Indicateurs	Résultats 2021	Résultats 2022	Résultats 2023	Objectif
Nombre d'accidents mortels	0	1	4	0
Nombre d'accidents graves	9	4	11	0
LTIR <sup>2</sup> (Lost Time Incident Rate) par million d'heures travaillées	2,4	2,36	2,08	< 1,9 en 2025

En 2023, Enedis a déploré 4 accidents mortels (1 accident mortel d'un salarié Enedis lors de la mobilisation de crise suite à la tempête Ciaran, 3 accidents mortels de prestataires sur chantier).

11 accidents graves sont également à déplorer (3 accidents de salariés d'Enedis, 8 accidents d'intervenants sur chantier).

« Le bilan de l'année 2023 est dramatique en matière de sécurité. Nous devons maintenir une vigilance permanente, la nôtre et celle de tous les intervenants et nous recentrer sur nos fondamentaux. C'est une responsabilité de chacun et une responsabilité collective. Nous devons rester mobilisés et renforcer encore notre vigilance. Ne l'oublions pas : quand on parle de santé et de sécurité, on parle de nos vies. »

Marianne Laigneau, présidente du Directoire

1. La culture juste est une démarche qui vise à instaurer un climat de confiance qui favorise la transparence dans la remontée d'informations à tous les niveaux de l'organisation, afin d'éradiquer les accidents graves et mortels.

2. Le LTIR est calculé à partir du nombre total d'accidents avec arrêt de travail x 1 000 000, puis divisé par le nombre total d'heures travaillées.

## La culture juste en action

Signée par le Comex, la **Charte de la culture juste** est le socle de la politique santé-sécurité d'Enedis. Cette culture juste intègre de nouvelles postures managériales permettant d'engager les évolutions profondes qui vont contribuer à éradiquer les accidents graves et mortels. Il s'agit de promouvoir la transparence, de créer les conditions de la confiance et de libérer les expressions et les remontées du terrain, tout en faisant preuve d'intransigeance dans le respect des fondamentaux. Concrètement, l'appropriation des principes de la culture juste doit se traduire par une évolution des postures managériales :

- **dans l'accompagnement des acteurs de terrain** : plus de 40 000 visites de sécurité sont réalisées chaque année, et une démarche de formation « bonne posture en visite de sécurité » a été menée auprès des 3 500 managers techniques afin d'améliorer qualitativement ces moments d'échange entre encadrement et techniciens ;
- **dans le management des équipes**, avec l'écoute et la prévention des risques psychosociaux, notamment dans le cadre des transformations de l'entreprise telles que le travail à distance, la prise de travail sur chantier, etc. ;
- **dans la relation avec les entreprises prestataires**, depuis l'acte d'achat jusqu'à la relation sur le terrain entre les différents intervenants.

## Progresser en sécurité avec nos prestataires

Une **Charte sécurité** a été mise en place en 2018 et renouvelée en 2021 par Enedis avec les quatre fédérations professionnelles des entreprises prestataires de travaux de réseaux et d'élagage : le Serce, syndicat professionnel qui représente les acteurs du secteur électrique et numérique, l'Union nationale des syndicats professionnels de construction et d'entretien des réseaux secs (Sner), la Fédération nationale entrepreneurs des territoires (FNEDT), l'Union nationale des entreprises du paysage (Unep), et a été déclinée auprès des 2 000 entreprises partenaires. De nombreuses actions sont développées avec les entreprises prestataires afin de partager la culture de sécurité et de prévenir les accidents graves et mortels : les « Clubs des préventeurs », les visites de sécurité communes, le partage d'expérience sur les événements à haut potentiel de gravité. Depuis 2022, la totalité des marchés de travaux pluriannuels intègrent une « mieux-disance sécurité » lors de leur renouvellement afin de valoriser les partenaires engagés dans le management de leur sécurité.

**En 2023, Enedis a renforcé l'accompagnement et le pilotage des entreprises prestataires en renforçant les contrôles sur les chantiers, en sensibilisant au risque électrique et en accompagnant les entreprises de travaux à la mise en œuvre des nouvelles prescriptions de travaux sous tension.**

## Plus de 20 000

visites de contrôle des chantiers prestataires en 2023 et un objectif de **26 000 contrôles** en 2024

## 75

entreprises d'élagage sensibilisées au risque électrique et près de **1 000 intervenants** sensibilisés

## 75

clubs des préventeurs pour partager leur expérience

## Coopérer pour préserver la santé et améliorer la qualité de vie au travail

Plus que jamais, le Covid-19 a accentué la prise de conscience de la valeur de la santé et la sécurité. À travers son **Projet Industriel et Humain et sa démarche Tautem (Travaillons autrement et transformons ensemble nos modes de management)**, Enedis a cherché à remodeler les conditions de travail pour augmenter le bien-être, la performance et assurer la sécurité de ses salariés.

L'entreprise est engagée dans l'amélioration de la santé physique et psychologique de ceux-ci, que ce soit au travail, sur site ou à distance. Progresser dans ce domaine mobilise durablement les équipes médicales, les assistants et les partenaires sociaux, les secouristes, les ressources humaines, les chargés de parcours professionnel, les préventeurs et les managers pour prévenir les risques psychosociaux (RPS), les troubles musculo-squelettiques (TMS), les addictions, etc., dans une approche pluridisciplinaire.

Le programme « **Tous branchés Paris 2024** » s'inscrit dans le cadre du partenariat d'Enedis avec les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Il a notamment pour objectif de lutter contre la sédentarité et d'inciter les salariés à pratiquer une activité physique régulière. Grâce à une application, seuls ou en équipe, ces derniers peuvent relever des challenges sportifs (course à pied, natation, etc.) et moins sportifs (marche, jardinage, etc.) au profit d'associations, notamment pour les challenges collectifs. Plusieurs milliers de salariés en sont membres.

Sur le plan de la santé, Enedis a formé ses 5 000 managers à la prévention des RPS et déployé un plan d'action visant à préserver la santé globale des salariés au travers de la prévention des TMS. L'entreprise a par ailleurs adhéré à la charte Esper, pilotée par la Mildeca (mission interministérielle), afin de s'engager résolument dans la prévention des pratiques addictives.

En 2024, une expérimentation a été lancée sur le déploiement de « **Bienveilleurs** ». Un Bienveilleur est un salarié volontaire, de tout secteur ou tout niveau hiérarchique, qui a une appétence, voire une prédisposition pour l'écoute empathique, doublée d'une certaine sensibilité. **En 2023, 50 femmes et hommes d'Enedis**

se sont portés volontaires pour devenir **Bienveilleurs, en direction régionale Bretagne, Paris et au sein des fonctions centrales**. Ils ont été formés à se rendre disponibles et à écouter un collègue en situation difficile, afin de l'orienter vers le professionnel aidant le plus à même de l'assister.

## L'absentéisme en baisse grâce aux mesures adéquates

Enedis a lancé un plan d'action santé global visant à préserver la santé des employés et à réduire l'absentéisme, en abordant des thèmes tels que la qualité de vie au travail, la prévention des risques psychosociaux et physiques, les addictions, et en promouvant une politique efficace de maintien et de retour en emploi, le tout en collaboration étroite avec l'ensemble des acteurs du domaine de la santé.

Indicateurs	Résultats 2021	Résultats 2022	Résultats 2023	Objectif 2025
Absentéisme (jours par salarié et par an)	10,3	11,6	10,06	8,9

« *En 2023, l'absentéisme a baissé de manière significative et atteint 10,06 j/an/salarié, soit un résultat historiquement bas et en deçà de l'année 2019, référence avant Covid.* »

La mise en place de groupes multidisciplinaires, associant les acteurs médico-sociaux, les partenaires sociaux et les ressources humaines, ainsi que la réalisation systématique d'entretiens de retour au travail après arrêt ont permis de réduire les absences de courte et de moyenne durée. L'examen des situations individuelles complexes associant médecine conseil, médecine du travail, assistante sociale, RH et management ont donné la possibilité de réduire les absences de longue durée.

1. On entend par accident grave un accident ayant provoqué des blessures graves à au moins un tiers, ayant entraîné une incapacité permanente ou temporaire de plus de quinze jours.  
2. www.tension-attention.fr

## La sécurité des tiers : un impératif pour Enedis

Dans le prolongement de ses engagements en matière de santé et de sécurité, Enedis adopte une stratégie globale de prévention des risques afin de protéger la sécurité des personnes tierces autres que ses salariés et ses prestataires. Cette démarche vise essentiellement à minimiser le nombre d'accidents graves<sup>1</sup> survenant à proximité de ses ouvrages. Les accidents de tiers résultent d'activités de toute nature à proximité des ouvrages de distribution électrique.

## 70 %

des accidents de tiers concernent les professionnels du BTP.

Les autres secteurs concernés sont l'agriculture, l'élagage, le bricolage domestique, la pêche et les activités de loisirs telles que le vol libre. Enedis met en œuvre des campagnes de sensibilisation sous la bannière « Tension, attention<sup>2</sup> » pour signifier à tous les publics que lorsqu'on s'approche d'une ligne électrique sous tension, la prudence et la vigilance s'imposent. Une application « Ligne Alerte » a également été développée pour permettre de télécharger gratuitement la cartographie des lignes électriques et d'être prévenu lorsqu'on s'en approche.

# Généraliser l'engagement sociétal des salariés



Ancrée dans plus de 95 % de territoires en France, Enedis est convaincue que ses salariés peuvent jouer un rôle essentiel en tant qu'acteurs du changement au sein de leur communauté et de la société, et ce, au-delà de leurs activités professionnelles. Ambassadeur du développement durable, mentor pour favoriser l'égalité des chances, volontaire ou encore bénévole dans les associations, chacune et chacun dispose de la possibilité de s'engager au service d'une société plus durable et plus juste.

## L'indice d'engagement des salariés en hausse

Dans le cadre des engagements de son Projet Industriel et Humain (PIH), Enedis s'était donné pour ambition d'atteindre un taux d'engagement de ses salariés de 70 % à l'horizon 2024.

Chaque année, un baromètre social<sup>1</sup> est envoyé à l'ensemble des salariés d'Enedis. Cette enquête porte sur les avis des collaborateurs concernant leur vie professionnelle et leur perception de l'entreprise à l'échelle locale et à celle du Groupe. Elle vise à identifier les points positifs et les opportunités d'amélioration.

L'indice d'engagement est calculé sur la base d'éléments composites, notamment : la fierté d'appartenance (86 %), l'adhésion à la stratégie d'entreprise (65 %) et la recommandation d'Enedis en tant qu'employeur (73 %).

En 2023, avec un an d'avance et un taux de participation historique à l'enquête de 82 %, l'objectif a été atteint avec un taux de 70 % d'engagement.

Indicateurs	Résultats 2019 et lancement du PIH	Résultats 2020	Résultats 2021	Résultats 2022	Résultats 2023	Objectif 2024
Taux d'engagement	55 %	65 %	63 %	65 %	70 %	70 %

## Sensibiliser les salariés et la société au changement climatique avec la Fresque du climat

Fin 2023, grâce à une forte mobilisation sur deux ans, 98 % des 40 001 salariés ont été sensibilisés aux enjeux du changement climatique avec la Fresque du climat. Ces salariés, à leur tour, et sur la base du volontariat, organisent régulièrement des ateliers dans les mairies ou dans les écoles.

675

animateurs internes engagés

4 600

ateliers menés

## Promouvoir le mécénat de compétences des collaborateurs

La mise en œuvre de la politique de mécénat de compétences d'Enedis, sous le pilotage de la **direction des Dirigeants, talents et dynamique managériale**, contribue notamment à la réalisation d'engagements citoyens. Elle propose des parcours motivants à des salariés en fin de carrière, avant le départ à la retraite, répondant à leurs aspirations et à l'ambition d'Enedis en matière



## Agir pour l'égalité des chances à travers le mentorat

Consacré grande cause nationale en 2023, le mentorat consiste en l'accompagnement individuel d'un adolescent ou d'un jeune adulte, afin de favoriser l'égalité des chances et faciliter son entrée sur le marché du travail. À Enedis, le mentorat est un engagement personnel, basé sur le volontariat, et sur des valeurs fondamentales telles que la confiance, la bienveillance et le respect mutuel.

En 2023, Enedis a renforcé ses partenariats de mentorat avec :

- **Nos Quartiers ont des Talents (NQT)**, afin d'accompagner vers l'emploi des jeunes diplômés bac +3 à bac +5, issus des quartiers prioritaires ou de milieux sociaux modestes ;
- **Télémaque**, afin d'accompagner des jeunes élèves investis, issus de quartiers sensibles (boursiers ou de niveau social équivalent), en filière générale du collège jusqu'au baccalauréat et en filière professionnelle de la seconde à la 2<sup>e</sup> année de BTS ;
- **Unis-Cité**, afin d'accompagner les jeunes en service civique vers l'emploi ou la formation, à l'issue de cette période.

274

salariés d'Enedis se sont engagés en 2023 dans une action de mentorat.

Enedis a l'ambition de capter 400 mentors à fin 2024 parmi ses salariés.

1. MyEDF Group.

## Le Prix de la Citoyenneté : saluons l'engagement des salariés

Les 40 001 salariés d'Enedis sont porteurs des valeurs de service public. Certains d'entre eux les prolongent par un engagement « extraprofessionnel » dans des actions citoyennes en dehors de leur temps de travail, qu'il s'agisse de mandats associatifs, de fonctions de réserviste ou encore d'actions bénévoles diverses. Enedis a mis en place, pour la première fois en 2023, un **Prix de la citoyenneté pour reconnaître et valoriser l'engagement de ses salariés, promouvoir les valeurs de citoyenneté et susciter des vocations.**

96

dossiers de candidature ont été remontés aux organisateurs.

En mai 2024, les prix ont récompensé les salariés qui ont fait preuve d'un engagement remarquable dans les domaines suivants : implication dans une structure d'aide ou d'assistance, dans une action sociale ou sociétale, dans une action environnementale et l'accomplissement d'un acte de bravoure ou d'une initiative individuelle.

250

salariés d'Enedis sont engagés comme pompiers volontaires et une centaine comme réservistes. Une convention signée avec le ministère de l'Intérieur leur permet de s'absenter jusqu'à quinze jours ouvrés par an, en étant rémunérés et formés.

Enedis est membre fondateur et soutient l'association **Électriciens Sans Frontières (ESF)** depuis 2009

Chaque année, de nombreux salariés et retraités d'Enedis choisissent de s'engager aux côtés d'ESF soit via le mécénat (environ 20 par an), soit en qualité de bénévole. Que ce soit directement sur le terrain, sur des projets d'électrification de villages ou de centres de santé, au Laos, au Burkina Faso, au Sénégal, en Haïti... Mais aussi dans des missions d'appui aux projets ou dans l'animation de l'association en France (capitalisation des actions, animation et accompagnement des autres bénévoles). Tous apportent leurs compétences techniques et leur dynamisme au service du bien commun.

En 2022, ESF et Enedis ont organisé, dès les premiers mois de la guerre, l'envoi et l'installation des groupes électrogènes pour alimenter des hôpitaux moldaves accueillant des réfugiés ukrainiens. Entre 2023 et 2024, l'envoi de groupes électrogènes a permis d'alimenter l'hôpital de Borodianka (dans la région de Kyiv) et de faire fonctionner **22 stations de pompage** du service des eaux de la ville de Pavlograd (dans la région de Dnipropetrovsk).

Enedis est membre fondateur et soutient la **Fondation Groupe EDF**, qui accompagne des projets associatifs à impact local, durable et positif pour la société, tant en France qu'à l'international, dans les domaines de l'environnement, l'éducation et l'insertion. En 2023, 23 salariés d'Enedis se sont engagés pour participer à des projets soutenus par la Fondation Groupe EDF.



Enedis soutient également la **Fondation Agir pour l'emploi EDF (FAPE EDF)**, financée par les dons des salariés, des retraités, ainsi que des entreprises du Groupe EDF. Cette Fondation est gérée par des salariés et retraités bénévoles ainsi que par des représentants des organisations syndicales. La FAPE EDF a pour vocation de favoriser le développement de l'emploi ainsi que l'insertion sociale et professionnelle des personnes qui en sont éloignées.

Plus de 8 600

donateurs (salariés et retraités d'Enedis)

## Les Semaines européennes du développement durable

Les Semaines européennes du développement durable (SEDD) sont un événement organisé chaque année par les autorités publiques en Europe pour promouvoir les engagements environnementaux, sociaux et sociétaux, sensibiliser le public à ses enjeux et faciliter une mobilisation concrète. À l'occasion de ce temps fort, qui s'est tenu du 18 septembre au 8 octobre 2023, Enedis a organisé trois semaines d'actions sur l'ensemble du territoire autour de thématiques telles que la sobriété, la mobilité douce, le réemploi, la réduction des plastiques à usage unique, le numérique responsable et l'engagement citoyen.

Un catalogue d'actions a été mis à disposition de toutes les directions régionales et nationales afin d'organiser des animations durant cette période : des web conférences, des ateliers, des défis et des astuces pour adopter des pratiques plus vertueuses.



TOUTES LES DIRECTIONS D'ENEDIS EN ACTION

### Objectif zéro plastique

Direction des Systèmes d'information

La direction des Systèmes d'information a lancé une animation pour challenger les salariés sur la réduction de l'utilisation de plastique à usage unique (bouteilles, gobelets, etc.) et la direction régionale Normandie a réalisé un film de promotion sur l'usage des gourdes et des fontaines à eau sur le lieu de travail pour éviter le recours aux bouteilles en plastique.

### Partageons nos engagements sociétaux

Direction régionale Île-de-France Ouest (Île-de-France)

La direction régionale Île-de-France Ouest a mis en place une journée de l'engagement bénévole réunissant, sur site, les partenaires de mentorat, les pompiers volontaires et la protection civile avec des salariés témoignant de leur engagement, pour susciter de nouvelles vocations.

### Solidarité pour l'électrification et l'accès à l'eau

Des marches ont été organisées en France pour le challenge de l'association Électriciens sans frontières afin de récolter des fonds.

5 403 km

parcourus par les salariés d'Enedis

### Engagés pour la planète, solidaires dans nos territoires

Direction régionale Midi Pyrénées Sud (Occitanie)

La direction régionale Midi Pyrénées Sud a élaboré un catalogue d'actions citoyennes en 2022 et propose à ses salariés différents types d'initiatives pour exprimer leur engagement : mentorat, compensation carbone à travers la plantation d'arbres, lutte contre la précarité énergétique. Celles-ci sont proposées dans trois départements : Ariège, Gers et Haute-Garonne.

150 salariés

se sont engagés, en moyenne sur une demi-journée, depuis 2022

# Exiger éthique et intégrité



La politique éthique et conformité d'Enedis promeut une culture d'intégrité, de transparence et de respect dans toutes les activités de l'entreprise. **La charte éthique d'Enedis est construite autour de trois valeurs : le respect, l'engagement et le sens du service public.** Ces valeurs sont incarnées chaque jour par les salariés auprès des collectivités locales et des clients. Elles sont au cœur de l'ADN d'entreprise à mission. Ces principes éthiques sont partagés avec l'ensemble de la ligne managériale et les salariés de l'entité. Il est de la responsabilité de tous d'être exemplaires. **La lutte contre toute forme de discrimination et la lutte contre le harcèlement sont deux sujets majeurs pour Enedis.**

## Des solutions déployées pour signaler un manquement à l'éthique et à la conformité

Enedis met à disposition de ses collaborateurs et de ses parties prenantes (prestataires, sous-traitants, clients, fournisseurs) et des tiers (ONG) une plateforme de signalement<sup>1</sup> accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Une personne qui souhaiterait signaler des faits, via le dispositif d'alerte, peut remplir un formulaire. Cette plateforme est également accessible via les sites Internet et intranet de l'entreprise. Il s'agit d'une adresse spécifique qui permet au lanceur d'alerte de disposer d'un canal de signalement simple et sécurisé, où qu'il soit. Ce dispositif de recueil de signalements est respectueux du règlement général sur la protection des données (RGDP). Complémentaire à la plateforme décrite précédemment, une adresse e-mail est disponible pour solliciter directement et sans formalisme particulier le pôle Sûreté, Intelligence économique et Éthique du secrétariat général.

Les salariés ont également à leur disposition une plateforme d'accompagnement psychologique, le Numéro Vert « **Écoute & soutien** » accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Confié à un prestataire externe spécialisé, cet espace offre aux salariés et aux managers d'Enedis la possibilité de parler de difficultés professionnelles ou personnelles qu'ils peuvent rencontrer et de solliciter le conseil de psychologues diplômés.

Lorsque la problématique relève directement de l'entreprise et ne peut être intégralement prise en charge par un psychologue, tels un ressenti de harcèlement moral ou de discrimination, il est proposé au salarié de lever son anonymat. Dans ce cas, le dossier est pris en charge par le pôle Sûreté, Intelligence économique et Éthique du secrétariat général et traité comme un signalement d'ordre éthique.

**22**

**signalements, émanant majoritairement de ses salariés, ont été reçus par Enedis en 2023.**

1. [www.bkms-system.com/alertes-enedis](http://www.bkms-system.com/alertes-enedis). Cette plateforme est sécurisée. Tout signalement d'une situation non éthique ou portant atteinte à la probité impliquant ou affectant Enedis y est strictement confidentiel.

## Une politique de « tolérance zéro » envers le harcèlement sexuel et les comportements sexistes

Enedis a mis en place des mesures vigoureuses pour prévenir et combattre le harcèlement au sein de l'environnement professionnel. La politique de l'entreprise adopte une position ferme avec une politique de « tolérance zéro » envers le harcèlement sexuel et les comportements sexistes, visant à créer un environnement où chacun se sent respecté et protégé. Dans cette optique, en complément des référents du comité social et économique (CSE), qui bénéficient d'une formation régulière et professionnalisante par les fonctions centrales d'Enedis, des référents employeurs harcèlement sexuel ou agissements sexistes sont également disponibles pour orienter et accompagner les salariés dans la lutte contre ces problématiques. Ces référents jouent un rôle crucial en fournissant des informations, des orientations et un soutien préventif, démontrant ainsi l'engagement d'Enedis à maintenir un environnement de travail respectueux et sécurisé pour tous ses collaborateurs.

Par ailleurs, tout signalement remonté d'un fait de harcèlement sexuel ou d'agissements sexistes est pris en compte et entraîne la réalisation d'une enquête permettant de confirmer la véracité des faits. Dans l'affirmative, des mesures d'ordre disciplinaires peuvent être engagées à l'encontre des salariés auteurs de ces faits.

**60**

**référents harcèlement sexuel et agissements sexistes (CSE ou employeurs) au sein d'Enedis en 2023.**

## Un baromètre à l'initiative du collectif #StOpE (Stop au sexisme ordinaire en entreprise)

Le collectif #StOpE s'est formé en 2018 pour dire stop au sexisme ordinaire en entreprise. Il regroupe 199 organisations ayant signé un acte d'engagement commun pour lutter contre le sexisme dit « ordinaire » au travail, dont le groupe EDF et Enedis. Parmi ces engagements figure celui de « mesurer et mettre en place des indicateurs de suivi pour adapter la politique de lutte contre le sexisme dit ordinaire ».

La démarche est triple : poser un diagnostic, évaluer les politiques, les mesures et actions déployées, sensibiliser sur ce qu'est le sexisme ordinaire.

L'objectif du baromètre est de recueillir la perception des salariés sur la prégnance du sexisme ordinaire au travail et ses formes les plus répandues. Une première édition a eu lieu en 2021. Le baromètre 2023 permet de

mesurer son évolution dans le milieu du travail. Il fait apparaître une plus grande vigilance de chacune et chacun à l'égard des propos et comportements sexistes dans l'entreprise, ainsi qu'une nette hausse du nombre de salariés ayant bénéficié de séances de formation/sensibilisation au sexisme au travail. Il a souligné une meilleure connaissance de l'existence de référents et un traitement renforcé et multicanal du sujet du sexisme en entreprise.

Toutefois, le baromètre a également révélé les points de progrès et le chemin restant à parcourir pour arriver à une situation plus équilibrée. Aussi, Enedis reste vigilante et poursuit les actions de sensibilisation des métiers en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

**« Les propos et comportements sexistes ont reculé au sein d'Enedis pour 1 femme sur 2, et Enedis est perçue comme une entreprise activement engagée contre le sexisme pour 8 femmes sur 10. »**

## Assurer la sécurité des données des salariés et des clients grâce à une politique de cybersécurité robuste

En tant que gestionnaire du réseau de distribution de l'électricité, Enedis est exposée à plusieurs types de cyberattaques, telles que l'usurpation d'identité, le vol de données client, ou encore les perturbations des activités liées au réseau à travers les systèmes d'information qui les pilotent. Face à ces risques, Enedis a mis en œuvre des standards de sécurité de très haut niveau afin de protéger ses systèmes de manière efficace. En outre, Enedis renforce constamment la robustesse et la résilience de son organisation. Concernant les compteurs Linky, par exemple, les 37 millions de compteurs communicants, qui équipent désormais plus de 90 % des foyers français, bénéficient d'une infrastructure informatique sécurisée, certifiée par de nombreux labels de sécurité. Des mesures sont également prises pour protéger non seulement les infrastructures informatiques mais aussi l'ensemble de l'écosystème de l'entreprise, incluant partenaires, prestataires, fournisseurs et clients.

Enfin, Enedis mène régulièrement des campagnes de sensibilisation et planifie des formations obligatoires pour ses salariés. Ces initiatives constituent la première ligne de défense contre les cyberattaques, consolidant la culture de la sécurité au sein de l'entreprise.

## Le programme anticorruption

En application de l'article 17 de la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, dite « loi Sapin 2 », **Enedis a mis en place un programme de conformité anticorruption.** Le programme se décline en s'appuyant principalement sur une base documentaire, dont les principes, ainsi que la cartographie des risques, sont régulièrement communiqués aux populations concernées.

**Une politique éthique et conformité,** validée par le Comex, décline les exigences à respecter en matière de lutte anticorruption, conformément aux recommandations de l'Agence française anticorruption. Enedis est par ailleurs dotée d'un code anticorruption, intégré au règlement intérieur et accessible aux tiers via Internet. Il décrit les notions de corruption et de trafic d'influence ainsi que les situations à risque et les comportements à adopter ou à proscrire. Une cartographie spécifique aux risques de corruption et de trafic d'influence est réalisée et mise à jour régulièrement en fonction des éventuels événements internes ou externes pouvant impacter la cotation. Il s'ensuit la mise en place et le suivi de plans d'actions de réduction des risques majeurs identifiés et de leur prévention.



# Lutter contre les fractures sociales



Consciente de sa responsabilité et de son rôle à jouer, Enedis est pleinement engagée dans la lutte contre les fractures sociales. Les actions mises en place depuis plusieurs années visent à atténuer les inégalités socio-économiques et à promouvoir l'inclusion et l'équité au sein de l'organisation ainsi que dans la communauté environnante.

## Engagée dans la lutte contre la précarité énergétique

Enedis est un contributeur à la lutte contre la précarité énergétique par ses engagements auprès de ses partenaires, notamment en mettant à disposition sa mission de comptage et son expertise des données de consommations électriques. Elle contribue à une meilleure connaissance de la précarité énergétique au niveau national et dans les territoires, facilite l'action des entités chargées de la lutte contre la précarité énergétique et participe à la mise en œuvre des lois et règlements sur le sujet.

## Un partenariat stratégique avec Stop à l'exclusion énergétique

Depuis 2020, Enedis a développé un partenariat avec l'association **Stop à l'exclusion énergétique**. Elle vise à inscrire dans les politiques publiques et territoriales les solutions concrètes de transition énergétique pour les plus pauvres. Enedis est adhérente, membre du conseil d'administration et participe aux comités d'orientation stratégique de l'association.

En 2023, le projet « **Territoires zéro exclusion énergétique** » a gagné un appel à projet pour accélérer la rénovation de logements mal isolés et dégradés de personnes en situation de précarité. L'expérimentation commence par 15 territoires en France (dont Strasbourg, Marseille, Paris, Tourcoing, Besançon, Carcassonne, Rostrenen...) avant d'être étendu à partir de 2027. Le projet conçoit et met en œuvre des formations pour les artisans et les coordinateurs de projets de rénovation, et crée, des outils de sensibilisation (Fresque de la précarité énergétique...).



DANS NOS TERRITOIRES

## Engagés contre l'habitat indigne

Direction régionale Nord (Hauts-de-France)

Enedis a signé une convention de lutte contre l'habitat indigne avec le préfet du Nord dans le cadre de l'action « Territoire zéro exclusion énergétique » conduite par l'association Stop à l'exclusion énergétique et la Ville de Tourcoing. Concrètement Enedis est engagée dans ce programme d'accompagnement de la rénovation énergétique d'un quartier de la ville de Tourcoing par l'apport de données de consommations consolidées.

## Enedis soutient le programme « Solidarité Énergie »

Soutenu par Enedis et porté par les jeunes en service civique d'Unis-Cité, ce programme a été coconstruit avec l'association Stop à l'exclusion énergétique en vue de faciliter le repérage des foyers en situation de précarité, éligibles à la rénovation de leur logement via le programme « Territoires zéro exclusion énergétique ». Il s'agit également d'informer ces publics sur les écogestes et l'accès aux aides pour payer les factures d'électricité ou rénover son logement.

## Favoriser l'égalité des chances pour les jeunes

Au-delà du mentorat présenté dans le paragraphe consacré à l'engagement des collaborateurs, des partenariats se sont noués au niveau local avec des associations, comme **Tous en stage** pour favoriser l'accès aux jeunes au stage de 3<sup>e</sup> ou avec **Elles bougent**, association dont l'ambition est de renforcer la mixité dans les entreprises des secteurs industriels et technologiques, en incitant les jeunes filles à envisager des carrières dans ces domaines.

Enedis soutient également la **Fondation innovations pour les apprentissages (Fipa)**, abritée par la **Fondation Agir contre l'exclusion (Face)**, qui développe et teste des innovations pour encourager toutes les formes d'apprentissages. Présidée par Marianne Laigneau, présidente du Directoire d'Enedis, la Fipa rassemble **21 entreprises adhérentes** et représente en 2023 un écosystème de près de **60 000 alternants**.

## Des journées « Tremplins » pour accompagner les jeunes en service civique vers l'emploi et la formation

Afin de soutenir les jeunes qui s'engagent dans une mission de service civique au moment de leur insertion professionnelle, l'association Unis-Cité mobilise chaque année des salariés de grandes entreprises et fondations, qui les coachent lors de journées Tremplins. En 2023, **Enedis et Unis-Cité ont organisé deux journées Tremplins à Paris et à Lyon**. À l'occasion de ces journées, chaque jeune bénéficie d'un accompagnement personnalisé et d'un atelier de développement personnel, animés par des salariés d'Enedis.

## Favoriser l'insertion par l'emploi

Enedis s'inscrit dans une démarche en faveur du développement et du maintien de l'accès de tous aux services essentiels et, à cette fin, soutient les Points information médiation multiservices (Pimms Médiation) et Fondation Agir contre l'exclusion (Face), des structures associatives, implantées sur l'ensemble du territoire. Ces associations poursuivent un double objectif : faciliter l'accès aux services publics pour les personnes qui éprouvent des difficultés à bien les utiliser, et favoriser l'accès à la vie professionnelle des personnes éloignées de l'emploi.

## Améliorer l'accessibilité numérique

Enedis a pour ambition d'améliorer l'accessibilité numérique de ses applications et de son site Internet, pour ses salariés comme pour ses clients. Dans ce cadre, trois audits d'accessibilité permettant de calculer le niveau de conformité à la réglementation (Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité - RGAA) ont été lancés en 2023 sur les sites enedis.fr, le Portail raccordement et le portail des pensionnés des IEG. Le niveau d'accessibilité du site enedis.fr a été amélioré. Par ailleurs, un schéma pluriannuel de mise en accessibilité a été publié en 2023.

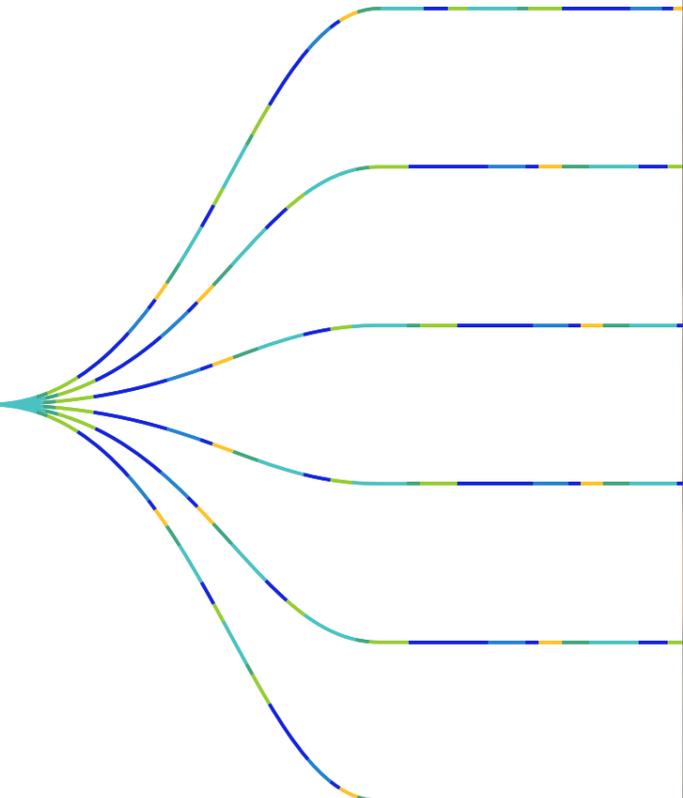
**71 %**

C'est le niveau d'accessibilité du site enedis.fr à ce jour.

Pour les salariés en situation de handicap, une offre matériel et logiciel a été mise à disposition afin de proposer des solutions adaptées, sur le site de travail comme en télétravail.

## Lutter contre la fracture numérique

En 2023, Enedis a donné **150 ordinateurs** à des associations ou écoles pour lutter contre la fracture numérique. Par ailleurs, à travers ses directions régionales, l'entreprise soutient des actions auprès des personnes qui sont éloignées du numérique, notamment avec l'appui d'associations comme Face ou les Pimms Médiation.



# Développer la mixité, la diversité et l'inclusion



Enedis ambitionne d'être une référence en matière de diversité et d'inclusion en adoptant une approche globale qui ouvre l'entreprise à tous les champs de la diversité, au-delà du handicap, de l'égalité professionnelle et de la féminisation des emplois.

Enedis met la lutte contre les discriminations au centre de ses préoccupations en adoptant une approche globale qui couvre tous les champs de la diversité, notamment le handicap, l'égalité professionnelle ou la féminisation des emplois.

Pour ce faire, Enedis a désigné des binômes sponsors au sein de son Comité exécutif. Chaque binôme est responsable du suivi d'un aspect de la diversité : mixité sociale, égalité professionnelle, handicap et LGBT+. Enedis s'est également engagée à faire de la diversité l'affaire de toutes et tous, en impliquant l'ensemble des acteurs de l'entreprise dans un dispositif d'ouverture destiné à changer profondément les mentalités, grâce notamment à des actions de sensibilisation nationales et locales, comme l'Été de la diversité, lancé en juillet 2023. Enfin, la diversité et l'inclusion sont promues comme un axe fort de la marque employeur d'Enedis, reflétant l'engagement de l'entreprise à créer un environnement de travail inclusif où chaque individu peut s'épanouir pleinement. L'objectif est de transformer durablement les mentalités pour bâtir une culture d'entreprise plus inclusive et d'ancrer dans les métiers d'Enedis la multiplicité des profils et des parcours.

## Un niveau haut et stable de l'index d'égalité professionnelle en 2023

L'index de l'égalité professionnelle est un outil mis en place en France dans le cadre de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel. Cet index mesure les écarts de rémunération entre les hommes et les femmes au sein des entreprises françaises, ainsi que les écarts de répartition des augmentations individuelles, promotions et autres indicateurs liés à la rémunération.

**94/100**

C'est la note obtenue par Enedis en 2023.

Un score équivalent à celui de 2022 qui se maintient à haut niveau grâce à la mobilisation et l'implication de toute l'entreprise pour la mixité entre les femmes et les hommes, et plus largement dans la diversité.

Indicateurs	Résultats 2021	Résultats 2022	Résultats 2023	Objectif 2025
Index d'égalité professionnelle	95 points sur 100	94 points sur 100	94 points sur 100	Au moins égal à 95 points sur 100

## Ambition mixité et résultats 2023<sup>1</sup>

L'accord « Égalité professionnelle 2021-2024 » d'Enedis réaffirme l'engagement de l'entreprise en faveur de la mixité, de l'égalité des droits et des chances et de la non-discrimination entre les femmes et les hommes. Un avenant à cet accord a été signé en octobre 2023 dans la continuité de l'accord en vigueur et ouvre la voie aux négociations en vue de la conclusion d'un nouvel accord, lancées dans le courant du deuxième semestre 2024.

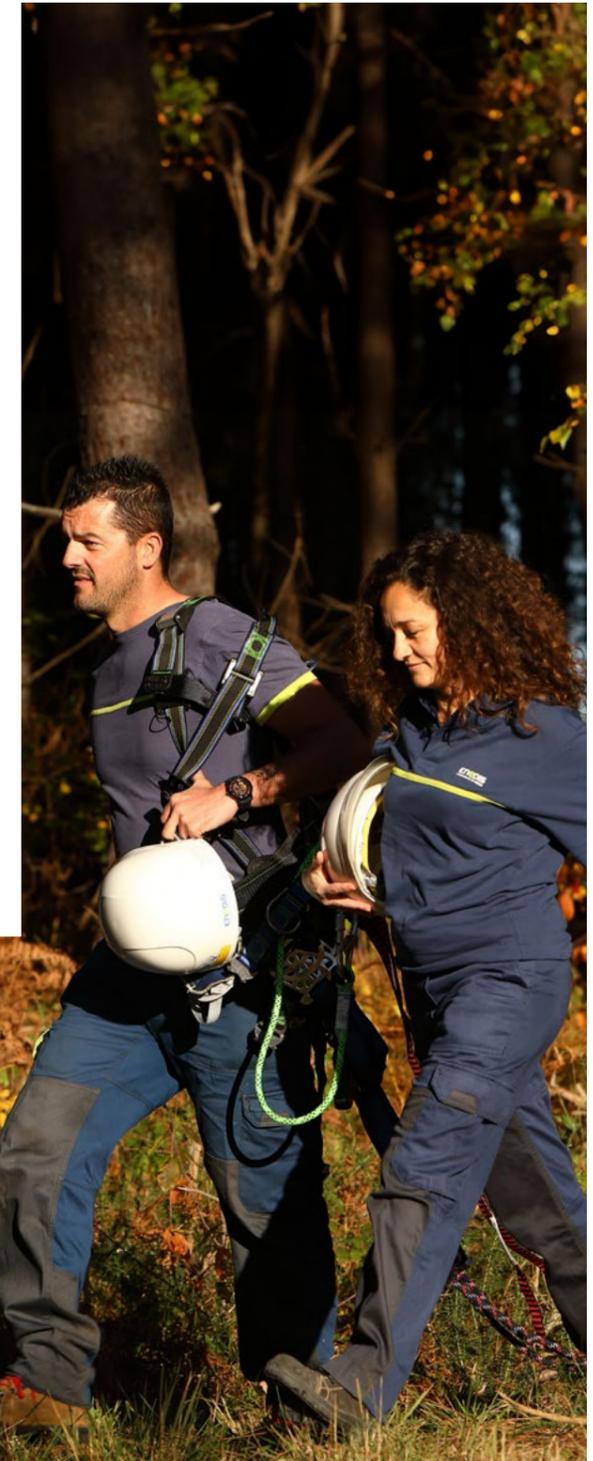
Afin de poursuivre le travail mené, Enedis continue en 2023 à mettre l'accent sur plusieurs objectifs :

- la féminisation des métiers techniques, grâce au recrutement et à la mobilité interne ;
- l'égalité des chances tout au long de la carrière, et notamment pour l'accès aux postes à responsabilités, la prévention du sexisme et du harcèlement sexuel et la lutte contre toute forme de discrimination ;
- l'égalité salariale ;
- l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle pour tous.

Par ailleurs, le taux de féminisation (toutes strates comprises) est passé de 17 % en 2008 à 26,29 % en 2023 (plus de 9 points sur quinze ans).

Avec une approche globale, Enedis ouvre son champ d'action à toutes les dimensions de la diversité, en faisant de cette valeur l'affaire de toutes et tous, et en faisant de la diversité et de l'inclusion un axe fort de la marque employeur.

1. [www.enedis.fr/magazine/chez-enedis-la-mixite-se-donne-des-elles](http://www.enedis.fr/magazine/chez-enedis-la-mixite-se-donne-des-elles)



## La place des femmes à Enedis

Indicateurs	Résultats 2021	Résultats 2022	Résultats 2023
Taux de féminisation (17 % en 2008)	25,4 %	25,86 %	26,29 %
Taux de recrutement externe de femmes	21,45 %	26,05 %	25,88 %
Taux de recrutement de femmes dans les métiers techniques	20,11 %	24,22 %	23,58 %
Taux d'alternantes	32,11 %	31,5 %	30,59 %
Taux d'alternantes dans les métiers techniques	21,81 %	21,03 %	21,34 %
Taux de femmes dans les Comités de direction	30,66 %	31,68 %	33,8 %
Taux de femmes cadres	31,01 %	31,68 %	32,67 %
Taux de femmes cadres dirigeantes	18,47 %	19,11 %	21,8 %
Taux de femmes parmi les instances dirigeantes (Comex)	33,3 %	33,3 %	33,3 %

L'année 2023 a permis de mobiliser les collaborateurs autour du thème de la diversité, en s'appuyant sur le Comité exécutif (Comex). Tout au long de l'année, des communications portant sur différents sujets ont été diffusées à l'ensemble des salariés et des managers.



### En parler et se former

Plusieurs séquences de sensibilisation ont eu lieu durant l'Été de la diversité. Début juillet 2023, une semaine a été consacrée à des conférences nationales avec la participation d'un membre de Comex aux différents rendez-vous. Des ateliers se sont déroulés en région durant les mois de juillet et août, animés par le réseau des correspondants diversité. Un kit composé de vidéos, de fiches pratiques et de supports d'animation sur les différentes thématiques de la diversité a été déployé dans le réseau Diversité de l'entreprise sur tout le territoire.

Afin de diffuser la culture de l'inclusion, les managers suivent un e-learning « Recruter et manager sans discriminer », qui fait également partie des formations obligatoires pour tout nouveau manager. Un autre e-learning est proposé à l'ensemble des salariés sur la prévention du « sexisme et du harcèlement sexuel au travail ».

## Engagée contre les violences faites aux femmes

Le 14 décembre 2023, Enedis a signé la Charte d'engagement du **réseau OneInThreeWomen**, sous le haut patronage de Jean Castex, président de la Fondation Face, et de Bérange Couillard, ex-ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations. Enedis réaffirme ainsi son engagement dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

Les objectifs de la Charte sont les suivants :

- **comprendre ce que sont les violences basées sur le genre** et leur portée, en chiffres et données qualitatives ;
- **sensibiliser sur ces violences** au sein de l'entreprise ;
- **créer une culture égalitaire** au sein de l'entreprise ;
- **produire et/ou faire usage de politiques, outils, formations et process** pour les services Ressources humaines (RH), les managers et tous les collaborateurs qui permettent d'apporter une réponse lorsque des salariées évoquent des violences dont elles sont victimes ;
- **permettre aux salariées de parler ouvertement** et promouvoir un environnement bienveillant pour les collaboratrices victimes de violences ;
- **faciliter l'accès aux associations spécialisées** qui peuvent soutenir les collaboratrices victimes de violences conjugales ;
- **développer un réseau de parties prenantes** diverses (entreprises privées et publiques, associations, institutions publiques, syndicats) afin de travailler ensemble sur ce sujet ;

- **mesurer l'impact des actions prises** pour soutenir les victimes de violences et partager les résultats avec les parties prenantes.

Par ailleurs, Enedis apporte depuis 2023 son soutien aux femmes victimes de violences conjugales, sans se substituer aux dispositifs existants (assistantes sociales, médecins, avocat, forces de police). Les médecins, assistantes sociales et infirmières bénéficient d'une formation délivrée par l'association « FIT une femme un toit ». Des sessions de sensibilisation sont organisées auprès des managers, des RH et de l'ensemble des salariés.

Des aides sont également proposées en fonction des situations de chaque personne, portant notamment sur la facilitation des démarches administratives, le changement de lieu de travail ou de coordonnées professionnelles (adresse mail, par exemple), l'accompagnement financier, le logement, ou encore l'accompagnement psychologique par des professionnels.

## L'engagement d'Enedis pour les salariés en situation de handicap

La politique d'Enedis en faveur de l'emploi de personnes en situation de handicap est encadrée par le 4<sup>e</sup> accord agréé de l'histoire de l'entreprise, pour la période 2021-2023. Le suivi et l'accompagnement des parcours professionnels des travailleurs en situation de handicap ont été au cœur de cet accord. L'ambition d'Enedis était d'atteindre un taux d'emploi d'au moins **6 % de travailleurs en situation de handicap** à la fin de l'accord, un engagement dépassé en 2023 (7,2 %).

Les salariés en situation de handicap d'Enedis peuvent aussi compter sur un réseau d'acteurs (la mission Diversité nationale, les correspondants diversité en unité, ainsi que les équipes médico-sociales) et bénéficient de dispositifs spécifiques de maintien dans l'emploi et d'accompagnement dans leur parcours professionnel. Ceux-ci se traduisent notamment par la mise en place de moyens matériels liés à leur handicap sur leur poste de travail et répliquables à domicile pour le télétravail (mobilier adaptés, plateformes de communication pour les personnes sourdes ou malentendantes), de moyens humains (prestations de coaching, ergonomes, spécialistes...) ou organisationnels (aménagements d'horaires ou de l'organisation du travail), toujours en lien avec la médecine du travail.

Dans le même temps, Enedis a déployé les différentes aides existantes pour les parents d'enfants en situation de handicap.

**En 2024, Enedis renouvelle son engagement avec la signature d'un nouvel accord Handicap, pour la période 2024-2027.**

## Engagée auprès du réseau LGBT+

Enedis affirme son engagement contre toutes les discriminations, en mettant notamment un accent particulier sur l'inclusion des salariés LGBT+. **Le réseau Énergie LGBT+ et alliés, composé de plus de 150 membres et 30 relais**, œuvre pour promouvoir un environnement inclusif au sein de l'entreprise. Ces relais, identifiés sur tout le territoire, sont disponibles pour écouter et orienter les salariés. **En 2024, Enedis renouvellera la signature de la Charte d'engagement LGBT+ de l'Autre Cercle pour trois ans.**

Indicateurs	Résultats 2021	Résultats 2022	Résultats 2023	Objectif 2027
Salariés d'Enedis en situation de handicap (nombre de contrats)	1 800	1 949	2 104	6,5 % avec l'ambition d'atteindre 7 %
Taux d'emploi direct de travailleurs handicapés (DOETH)	6,18 %	6,56 %	7,20 %	
Nombre de recrutements de personnes en situation de handicap	73	88	61	60 recrutements par an
Nombre d'alternants accueillis en situation de handicap	46	32	29	35 par an

## La formation comme vecteur d'évolution

### Intégration et ascenseur social

Près d'un quart des salariés d'Enedis en collège « exécution » (essentiellement des techniciens) deviennent agents de maîtrise en dix ans, deux cadres sur trois qui partent à la retraite ne l'étaient pas quand ils sont entrés dans l'entreprise. Ces quelques chiffres illustrent que les parcours professionnels proposés au sein d'Enedis promeuvent l'ascenseur social et toute l'importance et la place accordée à la formation. Un dispositif de formations promotionnelles permet aux salariés d'accéder à un nouvel emploi et de passer au collège supérieur en acquérant un diplôme ou une certification reconnue par Enedis.

### Faciliter l'accès à la formation

L'accord sur l'« Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes », signé le 6 août 2021, prévoit la mise en place d'actions de formation décentralisées et des modules courts afin de limiter les déplacements. La participation aux frais supplémentaires de garde, liés à un départ en formation, est généralisée. Cette participation s'adresse aux parents d'enfants scolarisés de 0 à 16 ans, ainsi qu'aux parents d'enfants handicapés à charge et au domicile, sans condition d'âge, et aux salariés ayant des ascendants à charge, à leur domicile, en situation de dépendance.

Par ailleurs, le réseau Énergies Mixité, du groupe EDF, présidé par Catherine Lescure, directrice de la Communication et de la RSE d'Enedis, promeut la mixité pour l'ensemble des métiers. Il offre des ressources multiples : webinaires, ateliers, rencontres, ainsi que du mentorat interne pour les salariés qui le souhaitent. En 2023, **24 mentors Enedis** ont accompagné un ou plusieurs salariés du réseau et **35 salariés d'Enedis** ont bénéficié d'une action de mentorat.

## Favoriser la mixité sociale grâce à l'alternance

Enedis et toutes les organisations syndicales représentatives ont signé un accord relatif à l'alternance sur la période 2019-2022, accord qui a été prorogé jusqu'à fin 2024. Il vise à favoriser le recrutement des alternants sortants, contribuant ainsi à l'insertion professionnelle, en particulier des jeunes.

**30 %**

C'est l'objectif minimal d'embauches annuelles réalisées parmi les alternants sortants.

Enedis s'engage, via cet accord, à faire de l'alternance un levier de mixité dans l'ensemble de ses métiers et dans ses recrutements, tout en proposant un accompagnement renforcé des alternantes et des aménagements spécifiques pour les alternants dans les métiers techniques.

Toujours dans le cadre de cet accord, Enedis s'engage aussi à accueillir des alternants en situation de handicap au sein de l'ensemble des collèges et à tous les niveaux de diplômes, en priorité sur les métiers cibles d'Enedis. Les alternants sont accueillis sans limite d'âge pour les contrats d'apprentissage et de professionnalisation. Au-delà des dispositions de l'accord, les alternants en situation de handicap bénéficient de mesures particulières (aménagements spécifiques tels que la possibilité de suivre la formation par correspondance, organisation de la formation dans des sections d'apprentissage adaptées, formations des tuteurs et suivi renforcé des alternants).

Globalement, Enedis tend à accueillir, au-delà de ses besoins de recrutement, au moins 5 % de ses effectifs en alternance, sur tous les niveaux de diplômes et titres préparés. Dans cette dynamique, **1 478 nouveaux alternants** ont intégré Enedis au cours de l'année 2023. À fin décembre, Enedis comptait **2 383 alternants**, contre 2 173 en 2022, répartis en 2 203 apprentis (92 %) et 180 salariés en contrat de professionnalisation (8 %). Enedis continue à diversifier ses candidats en alternance avec un large éventail de diplômes préparés, du niveau CAP ou titres équivalents, bac + 2, licence, masters, écoles de management et d'ingénieurs, et même de niveau doctorat, quel que soit l'âge du postulant.

**42 %**

des alternants préparent un diplôme de niveau bac + 2

**82 %**

des alternants ont moins de 25 ans

**15 %**

ont entre 25 et 34 ans

**3 %**

ont 35 ans et plus

L'entreprise favorise l'alternance dans ses « métiers cœur » (profils techniques), mais recrute également dans les métiers supports. Une attention particulière est apportée à l'accueil de certains publics tels que les personnes éloignées de l'emploi.

Enedis a mis en place une politique sociale à destination des alternants, en proposant notamment une rémunération au-delà du seuil légal, des aides au logement, la prise en charge des frais de transport, une aide au financement du permis de conduire, un accès renforcé à la formation et à la professionnalisation, des aménagements en matière de temps de travail et d'équipement.



# Développer des compétences au service de la transition écologique

La transition vers une économie plus durable exige non seulement des innovations technologiques, mais aussi des salariés qualifiés et conscients des enjeux écologiques.

## Investir chaque année dans la formation pour permettre le développement des salariés

En cohérence avec les attendus de la loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », Enedis continue à faire évoluer son modèle de formation et de professionnalisation.

**800 000 h**

de formation proposées, en 2023

**6,34 %**

de la masse salariale, soit 125,10 M€ consacrés à la formation

**74,1 %**

des salariés ont suivi une formation, en 2023

## Des modules et des parcours de formation pour sensibiliser et ancrer la RSE dans les pratiques quotidiennes

Grâce aux modules d'e-learning et un accès en libre-service, tous les salariés d'Enedis sont en mesure de bénéficier des séquences de sensibilisation aux enjeux climatiques et à ceux liés à la biodiversité.

Par ailleurs, la filière RSE peut bénéficier chaque année d'un parcours complet et certifiant portant à la fois sur les enjeux environnementaux et sociétaux, en présence d'experts et intervenants externes.

## Créer des compétences de demain au service de la transition écologique

En 2023, Enedis, en collaboration avec des acteurs majeurs du secteur<sup>1</sup>, crée les « Écoles des réseaux pour la transition énergétique ». Cette initiative pionnière vise à former les jeunes et les personnes en reconversion aux compétences spécifiques requises par la filière des réseaux électriques, en pleine expansion et jouant un rôle clé dans la transition écologique et la décarbonation de la France.

En partenariat avec l'Éducation nationale, depuis la rentrée 2023, **50 classes de première et de terminale dans les lycées professionnels**, répartis sur tout le territoire, consacrent désormais **30 % de leur programme à l'électricité**. Les élèves bénéficient également de stages et d'un programme de compagnonnage sous forme de mentorat auprès des entreprises partenaires.

Par ce programme, Enedis et ses partenaires ambitionnent de construire un vivier de talents prêts à relever les défis de la transition énergétique, assurant ainsi une continuité dans l'innovation et la performance des réseaux électriques, essentiels pour un avenir énergétique durable.

**2 000**

élèves en 2023-2024

1. RTE, la Fédération nationale des travaux publics (FNTP), le Serce, le Sner, le Gimelec (groupement des entreprises de la filière électronique française) et le Sycabel (organisation professionnelle de l'industrie des fils et câbles électriques et de communication).





OS

Être un  
service public  
à impact  
positif pour  
les territoires

# Contribuer activement aux politiques de développement durable des collectivités locales



Les collectivités territoriales, en tant qu'autorités organisatrices de la distribution d'énergie (AODE) et propriétaires des réseaux de distribution d'électricité, confient à Enedis l'entretien, le développement et l'exploitation du réseau via des contrats de concession.

**95 %**

des contrats de concession ont été renouvelés pour une période moyenne de vingt-cinq à trente ans, à fin 2023.

Enedis établit avec elles des conventions pour développer et aménager le territoire, mais aussi pour les soutenir dans leurs engagements environnementaux. Depuis 2019, l'entreprise a adhéré à la Convention des maires pour le climat et l'énergie, une initiative de la Commission européenne établissant des engagements concrets en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de promotion de l'efficacité énergétique.

## Actrice majeure du développement des territoires et de leur transition écologique

Depuis 2020, Enedis appose sa signature sur la **charte Entreprises & Quartiers**, axée sur le développement territorial et la transition écologique inclusive.

Cette charte vise à renforcer les liens entre l'entreprise et les quartiers prioritaires, favorisant ainsi l'insertion professionnelle, le développement économique local et la réalisation de projets environnementaux au sein de ces communautés. En 2021, Enedis a étendu son engagement avec la signature de la **charte ÉcoQuartier**, émanant du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion du territoire. Cette convention encourage la mise en œuvre de pratiques durables dans les projets d'aménagement urbain, alignant ainsi Enedis sur les standards les plus exigeants en matière de construction écologique.

## Les contrats de concession pour accélérer la transition énergétique

À travers des clauses consacrées à la transition énergétique, les contrats de concession ont permis à Enedis d'établir des partenariats au plus près des territoires avec les AODE (Autorités organisatrices de la distribution d'électricité). Ces clauses prévoient en effet des initiatives variées, tels l'accompagnement à l'insertion des énergies renouvelables ou de bornes de recharge de véhicules électriques, une meilleure intégration de nos ouvrages dans l'environnement ou bien encore la mise à disposition de données pour faciliter la prise en compte de la sobriété énergétique et la lutte contre la précarité énergétique. Toutes ces actions, menées également auprès de l'ensemble des collectivités locales, contribuent de manière significative et concrète aux objectifs de durabilité fixés à l'échelle nationale.

« Grâce à ces innovations, la baisse de la puissance moyenne mensuelle de l'éclairage public en France en cœur de nuit (2 heures du matin) se poursuit depuis 2019. »

**destinée à l'éclairage des communes.** Pendant l'extinction, des data scientists ont calculé une baisse de près de **80 % de la consommation électrique** consacrée à l'éclairage des communes au même moment. Cette baisse représente une puissance de près de **1 MW couvrant les besoins en électricité de 1 500 foyers.**

Au-delà de cet événement ponctuel, Enedis propose une solution grâce au compteur Linky pour piloter automatiquement et réduire les coûts liés à l'éclairage. Cette démarche s'inscrit dans une vision plus large de sobriété énergétique, à laquelle de nombreux maires adhèrent déjà.

Selon le Baromètre de l'Observatoire de la transition écologique, **68 % des maires français ont déjà pris des mesures d'extinction de l'éclairage public** dans leur commune. Enedis, en tant qu'actrice clé au service de la transition énergétique, contribue à cette tendance qui s'observe sur les données de consommation

d'électricité et sur la baisse de la puissance moyenne mensuelle de l'éclairage public en France en cœur de nuit (i.e. à 2 heures du matin) : sur le mois de juin 2024, la baisse est de **35 %** par rapport à juin 2022<sup>3</sup>.

## Enedis encourage et accompagne les mesures d'extinction de l'éclairage public

L'éclairage public est un levier important de sobriété énergétique pour les collectivités locales : il représente en effet **41 % de leur consommation selon l'Ademe<sup>1</sup> et 37 % de leurs dépenses moyennes.** Pour réduire ce poste de dépenses, les acteurs locaux peuvent compter sur une forte adhésion de la population.

**71 %**

des Français sont favorables à l'extinction de l'éclairage public après 22 heures<sup>2</sup>.

**94 %**

se déclarent favorables à l'extinction des publicités lumineuses la nuit<sup>2</sup>.

**93 %**

se déclarent favorables à l'extinction des panneaux d'information municipaux la nuit<sup>2</sup>.

Dans ce contexte, une opération emblématique menée par Enedis a eu lieu en décembre 2023 au **pic du Midi de Bigorre**. En collaboration avec le Syndicat départemental d'énergie des Hautes-Pyrénées et d'autres partenaires, Enedis a orchestré, avec le fournisseur d'électricité, l'extinction synchronisée de **20 000 lampadaires, réduisant ainsi la consommation électrique**



ENEDIS AGIT

## Un partenariat avec The Shift Project pour rendre chaque territoire résilient face au changement climatique

Depuis 2021, Enedis appuie The Shift Project dans le **développement de solutions pour faciliter la transition vers une économie bas carbone et anticiper les impacts du changement climatique pour les territoires.**

Les Cahiers « Résilience des territoires » de The Shift Project apportent des analyses, des études de cas et des recommandations en fournissant, notamment, des outils pratiques aux collectivités locales, tels que des modèles de planification urbaine durable et des conseils pour adapter les infrastructures aux changements climatiques.

La publication du rapport *Climat, crises : comment transformer nos territoires*, en novembre 2021, offre des recommandations concrètes pour préparer les territoires aux défis futurs.

1. [territoires-climat.ademe.fr/ressource/553-195](https://territoires-climat.ademe.fr/ressource/553-195)

2. Selon une étude réalisée par Ipsos pour Enedis.

3. [observatoire.enedis.fr](https://observatoire.enedis.fr)

## Des outils numériques pour accélérer la rénovation énergétique

Le **Portail Collectivités d'Enedis**, à destination des autorités concédantes et des collectivités locales, offre un point d'entrée unique pour accéder à de multiples services, contribuant à la sobriété énergétique des territoires. L'outil est accessible en ligne gratuitement pour les aider à optimiser leur consommation d'électricité et, plus largement, les accompagner dans la transition écologique de leur territoire.

### Plus de 7 000

collectivités locales parmi les **19 000** qui utilisent le Portail Collectivités ont activé l'espace « Mesures et services ».

Elles bénéficient ainsi d'un tableau de bord dynamique et personnalisable de leur production et consommation d'électricité. En 2023, de nouvelles fonctionnalités ont été développées comme la possibilité de paramétrer des alertes sur des points de production ou de consommation d'électricité, tels que l'éclairage public, pour être informé en cas d'anomalie, ou encore la possibilité d'accéder à des données mensuelles agrégées de production et de consommation d'électricité dans leur région pour suivre la dynamique de sa transition écologique.

Lancé en 2022, l'outil Prioréno, coconstruit en partenariat avec la Banque des territoires et les gestionnaires de réseaux de distribution Enedis et GRDF, permet aux collectivités **d'identifier les rénovations énergétiques à mener en priorité sur leur parc immobilier public**. À fin 2023, **plusieurs centaines de communes** ont utilisé la plateforme afin d'accélérer la rénovation et la décarbonation des logements sociaux.



# Encourager le dialogue et la concertation

Le dialogue avec les parties prenantes est devenu un pilier essentiel dans la démarche de Responsabilité Sociétale et Environnementale d'Enedis. Cette approche va au-delà de la simple communication, en cherchant à favoriser le dialogue et la concertation avec divers acteurs, allant des clients aux collectivités locales, actionnaires, analystes et la société civile.

## La consultation des parties prenantes pour le Projet Industriel et Humain

Dans le cadre de l'élaboration de son Projet Industriel et Humain (PIH) pour la période 2020-2025, Enedis a fait appel à la contribution active de plus de **20 000 salariés**, clients et parties prenantes à partir de mai 2020. Cette collaboration a été approfondie dans des ateliers afin de partager une vision commune de l'avenir d'Enedis.

### 770

sessions organisées

### Plus de 200 000

contributions recueillies

Des groupes témoins et miroirs, composés de salariés, managers de proximité, partenaires sociaux et parties prenantes institutionnelles, ont élaboré et enrichi des propositions pour le PIH.

## Des Conseils de parties prenantes dans chaque région

Enedis dispose depuis 2022 de **25 Conseils de parties prenantes en région**, formés de représentants du territoire, provenant des milieux académiques, scientifiques, associatifs ou économiques. Ils enrichissent les réflexions des directions régionales en intégrant des perspectives externes, contribuant ainsi au progrès en matière de Responsabilité Sociétale et Environnementale.

En 2023, la consultation des membres de ces Conseils a contribué à établir la matrice de double matérialité d'Enedis. Ces derniers ont été interrogés sur l'impact environnemental et sociétal de l'entreprise sur son environnement.

# Soutenir l'économie locale pour maintenir la solidarité et la cohésion des territoires



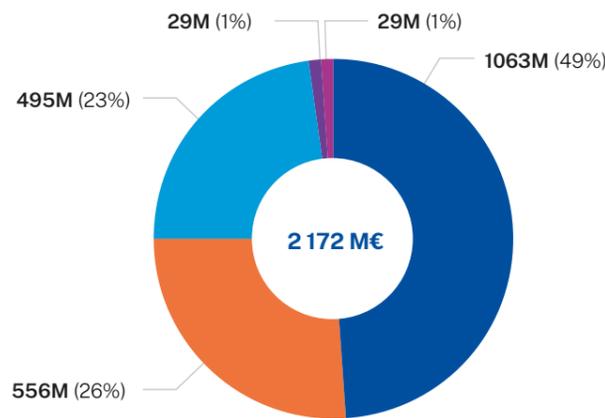
Enedis intervient dans 95 % du territoire français. Elle déploie ses ressources et investissements au service de la cohésion des territoires en soutenant leur développement et en les accompagnant dans leur transition écologique.

## Enedis est engagée dans le développement des emplois locaux et le développement régional

L'entreprise contribue directement au développement économique des territoires par l'activité qu'elle génère avec ses achats de biens, de services et de travaux. Ainsi, plus de **90 % de ses achats de travaux sont réalisés en France**. L'impact de ses achats soutient le maintien d'environ **54 000 emplois indirects** sur le territoire métropolitain. Sur les travaux, environ la moitié des achats sont réalisés auprès de très petites entreprises (TPE) ou petites et moyennes entreprises (PME).

**98 %**  
des entreprises de travaux et prestataires sont localisées en France.

**66 %**  
des matériels électriques sont fabriqués dans des usines en France, **26 %** au sein de l'Union européenne (UE) et **8 %** hors UE dans des pays qui ont des accords de libre-échange avec la France.



- Catégories de fournisseurs
- Petites et moyennes entreprises
  - Entreprises de taille intermédiaire
  - Grandes entreprises
  - Non renseigné
  - Autres

## Développer les pratiques d'achat responsables et inclusives

Enedis porte une attention particulière à entretenir des relations de qualité avec ses prestataires. Cette volonté se traduit notamment par l'obtention du **label Relations fournisseurs et achats responsables** en 2019 et son renouvellement en 2022. Ce label, attribué à une centaine d'entreprises en France, distingue celles qui font preuve de relations durables et équilibrées avec leurs fournisseurs, et appliquent leurs engagements en matière d'achats responsables. Enedis a introduit également des critères de mieux-disance RSE dans 100 % de ses appels d'offres de montants supérieurs à 400 000 euros (seuils de publication européens). **Enedis a remporté le prix Acheteur solidaire de l'année 2023** lors de la journée Handiformelles, grâce à son initiative ProxSi Dépanne. Ce programme innovant s'associe à Envoi, une entreprise sociale et solidaire basée à Toulouse, pour la réparation du matériel informatique.

L'objectif de ProxSi Dépanne est double : minimiser l'empreinte environnementale par la relocalisation des services en France et la réutilisation des pièces, tout en contribuant positivement à l'impact social et sociétal. Ce partenariat avec Envoi soutient la réinsertion professionnelle des personnes éloignées du marché du travail ou en situation de handicap, marquant un engagement fort d'Enedis envers des pratiques d'achat responsables et inclusives.

## Soutenir l'intégration sociale de personnes en situation de handicap

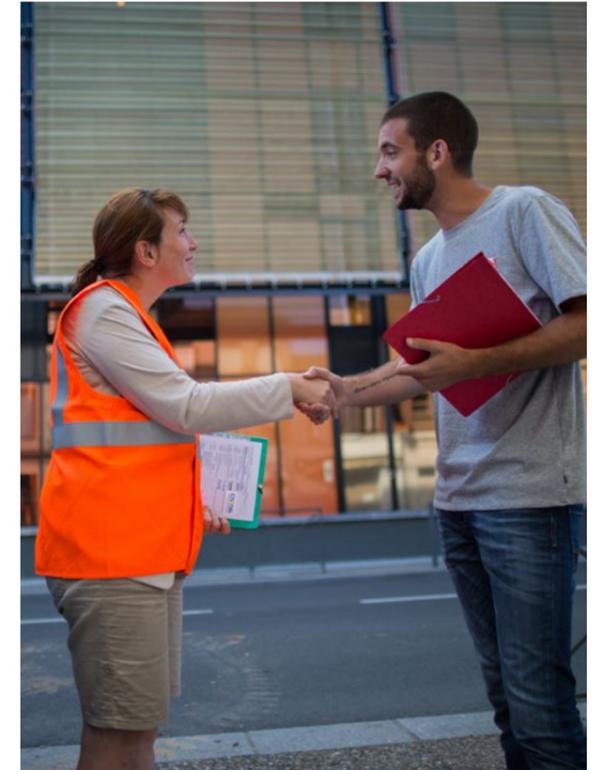
En 2023, Enedis a renouvelé son engagement auprès du secteur du travail protégé et adapté (STPA). L'entreprise contribue, via ses achats de prestations, à l'intégration sociale et professionnelle de personnes en situation de handicap. Dans son « Accord handicap », renouvelé unanimement pour la période 2024-2027, l'entreprise s'est engagée à confier chaque année au moins 10 millions d'euros de chiffre d'affaires utile de prestations au STPA<sup>1</sup>.

Indicateur	Résultats 2021	Résultats 2022	Résultats 2023	Objectif
Montant en euros des commandes aux entreprises du STPA (en CAU <sup>2</sup> )	13,94 M€	13,54 M€	13 M€	> 10 M€ chaque année

1. Part de main-d'œuvre dans les achats.  
2. Chiffre d'affaires utile.

## Une charte RSE applicable à toutes les relations contractuelles

Enedis a établi une charte RSE Fournisseurs qu'elle adresse à tous les fournisseurs depuis 2017. Actualisée en 2022, elle permet de mieux articuler les engagements RSE et ceux du label Relations fournisseurs et achats responsables. Elle rappelle les engagements d'Enedis en tant qu'entreprise adhérente au Pacte mondial des Nations unies et sa volonté de promouvoir dans ses activités les principes de Responsabilité Sociétale et Environnementale : respect des lois et des réglementations applicables (en particulier environnementale et sociale), interdiction au recours de pratiques déloyales pour l'obtention d'un marché, garantie de la transparence envers Enedis sur tout type d'informations et respect du code de bonne conduite d'Enedis. La charte est une pièce contractuelle : **100 % des fournisseurs et des prestataires s'engagent à respecter la charte dans le cadre de leur contractualisation.**



# Associer la data à la maîtrise de l'énergie et au développement des usages électriques

En exploitant pleinement les capacités du compteur communicant Linky et en encourageant la sobriété et l'efficacité énergétiques, Enedis participe à la construction d'un avenir plus durable.

L'entreprise est engagée auprès des collectivités pour contribuer à l'identification de la précarité énergétique et à la surconsommation.

## Compteurs Linky : au plus près des consommations

À fin 2023, Enedis a installé près de **36,8 millions** de compteurs communicants Linky depuis le début du déploiement, au bénéfice des Français, soit plus de **93 % des foyers équipés**.

Grâce à Linky, le consommateur peut identifier plus facilement les gros postes de sa consommation à différents moments de la journée (un four mis en route à midi, un sèche-linge lancé l'après-midi...). Avec Linky, le consommateur comprend que des gestes simples peuvent suffire à consommer moins, comme débrancher certains appareils ou les mettre sur « off ». C'est une véritable prise de conscience. Le consommateur peut ainsi agir à la fois en faveur de l'environnement et de son pouvoir d'achat. **L'Ademe a évalué que les plus grands consommateurs pouvaient réaliser jusqu'à 10 % d'économie sur leur facture d'électricité.**

## Un levier de lutte contre la précarité énergétique

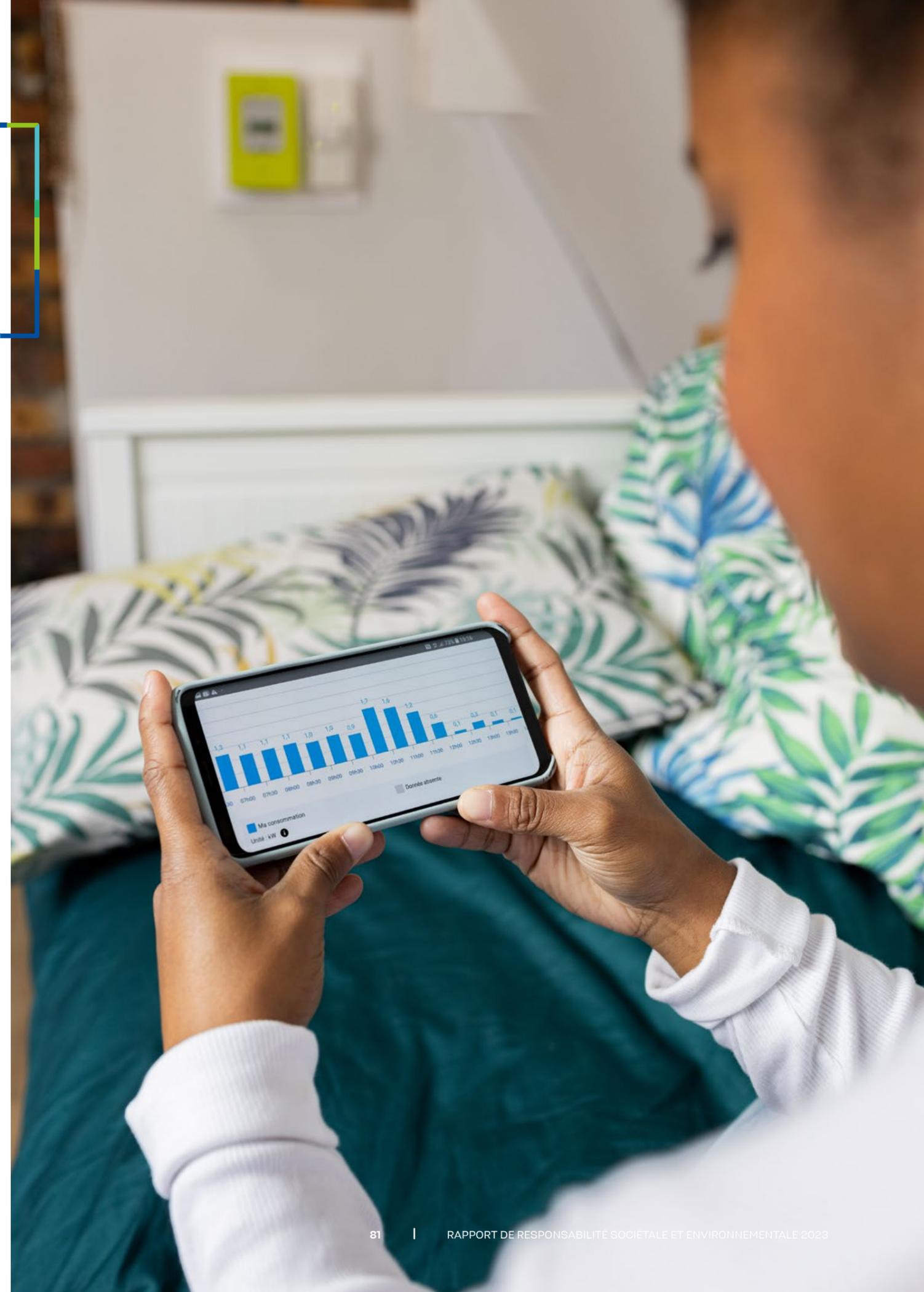
Enedis est pleinement engagée dans la lutte contre la précarité énergétique. Grâce au compteur Linky, **les données collectées permettent d'identifier les zones en sous-consommation (précarité énergétique) et surconsommation (passoires thermiques)**. Ces informations sont ensuite mises à disposition des collectivités via les outils Prioréno et Portail Collectivités (voir partie I).

## Un observatoire pour mesurer la dynamique de la transition dans les territoires

L'Observatoire<sup>1</sup> français de la transition écologique par Enedis permet de mesurer et d'éclairer, à partir de l'open data, la dynamique des territoires en termes de transition écologique. Les données (consommation, production, autoconsommation et mobilités) sont accessibles à tous, par région, par département et à la maille communale pour certaines.

L'Observatoire se veut autant un référentiel pertinent et utile qu'un outil d'aide à la décision pour toutes les parties prenantes concernées par la transition écologique : acteurs des collectivités, institutionnels, chercheurs et universitaires, citoyens ou journalistes.

1. <https://observatoire.enedis.fr/>



# Impliquer l'ensemble des acteurs du système électrique dans une démarche responsable



Cette feuille de route se décline en huit orientations stratégiques dans les domaines des matériels, câbles et travaux.

## Orientations communes à l'ensemble de la filière

01. Ancrer la RSE dans le quotidien de tous les acteurs de la filière des réseaux
02. S'investir dans le recrutement, l'insertion et le transfert de compétences pour faire face à la croissance dans la filière des réseaux

## Domaine équipements et câbles

03. Se doter de règles communes d'évaluation de bilans environnementaux des matériels électriques et câbles
04. Limiter l'empreinte environnementale dès la conception des équipements de réseaux et câbles
05. Récupérer/reconditionner/réparer les matériels de réseaux
06. Récupérer les matières premières/critiques sur les matériels de réseaux en fin de vie

## Domaine travaux

07. Chantiers bas carbone : évaluation des pratiques pour plus de RSE et moins de CO<sub>2</sub> dans les travaux et chantiers de réseaux
08. Mesurer les émissions carbone de chantiers de réseaux avec des méthodes reconnues par les acteurs de la filière

Adhérente au Pacte mondial des Nations unies et convaincue qu'il est essentiel d'agir ensemble, Enedis encourage ses fournisseurs et sous-traitants dans une démarche responsable au travers de critères de « mieux-disance RSE » (y compris le bilan carbone dans les achats) et du développement d'équipements écoconçus.

## Agir en collectif : faire, faire avec et aider à faire

Face au réchauffement climatique et à la nécessité de la transition énergétique, la filière des réseaux électriques en France est confrontée à un triple défi : répondre aux besoins croissants de développement des infrastructures pour accélérer l'électrification du pays ; attirer, former des talents ; enfin, améliorer la résilience industrielle de l'Europe, tout en minimisant les émissions de carbone et son empreinte environnementale.

En 2023, Enedis, en collaboration avec des syndicats professionnels et les organisations professionnelles de la filière des réseaux<sup>1</sup>, a élaboré la première feuille de route RSE de la filière, construite avec la contribution de plus de **80 entreprises fournisseurs ou prestataires**. Cette feuille de route propose des actions concrètes à court, moyen et long terme pour intégrer la RSE dans les activités des réseaux, accompagner l'ensemble des fournisseurs de matériels et de travaux dans cette transition, et positionner la filière comme engagée et crédible en matière de RSE, capable d'influencer les règles et les normes qui façonneront les réglementations à venir. Elle intègre la question de la mesure, permettant à Enedis d'aller plus loin dans l'achat durable et la sélection impartiale des fournisseurs les plus engagés dans ce domaine.

1. Gimelec, Sycabel, Sner, Serce.

## « TPE pour demain » : accélérer la transformation sociale, environnementale et locale des micro-organisations

« TPE pour demain » est un programme déployé par Enedis avec l'association Les Canaux pour aider ses petits fournisseurs à monter en compétences sur les enjeux environnementaux et sociaux. Il permet aux très petites entreprises et aux petites et moyennes entreprises (moins de 50 salariés), prestataires d'Enedis, d'être soutenues tout au long de leur démarche de transition.

**221**

TPE et PME accompagnées dans leur démarche RSE en 2023.

**50**

salariés volontaires au programme ont déjà été formés

À l'aide d'un outil concret, simple, efficace et gratuit, codéveloppé par Enedis et Les Canaux, **ces tuteurs accompagnent pendant six mois les fournisseurs pour qu'ils effectuent un autodiagnostic RSE multidimensionnel, débouchant sur un plan d'action et sa mise en œuvre**. Cette démarche permet à ces petites entreprises de continuer à être référencées dans le futur. Cette initiative a été primée **trois fois en 2023** : le prix de l'engagement social par L'Usine Nouvelle, le prix de bronze dans la catégorie « Achats durables et responsables » lors des trophées Décision Achats, et enfin le lauréat d'or « co-construction » lors de la Nuit de la RSE, organisée par Republik Achats.

# Enedis, un impact sociétal et environnemental positif dans les territoires

Enedis accorde la même importance aux impacts positifs qu'elle génère sur l'environnement et pour la société. L'entreprise participe ainsi à l'électrification des usages et aux raccordements des énergies renouvelables en France. Grâce à son ancrage territorial, Enedis crée des emplois dans les 12 régions administratives françaises et contribue à l'économie locale en soutenant les emplois au travers de ses achats.

Mesure d'impact basé sur les critères **environnementaux, sociaux et sociétaux** :

## ■ Environnement

- Nombre d'installations d'énergies renouvelables raccordées avec injection dans le réseau de distribution
- Nombre de points de charge de véhicules électriques publics raccordés au réseau

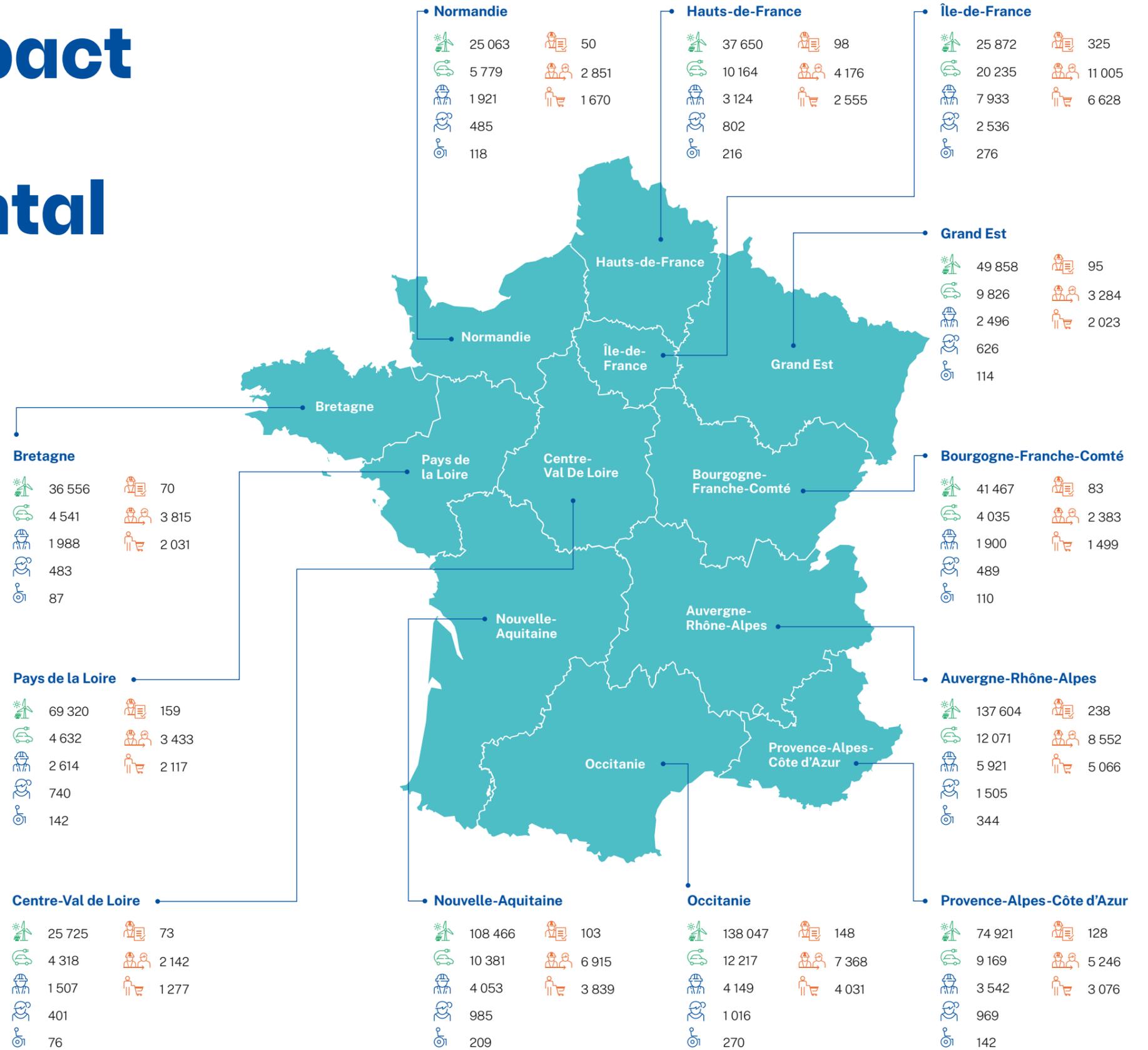
## ■ Sociétal

- Nombre d'embauches
- Nombre d'emplois soutenus<sup>2</sup>
- Nombre d'emplois induits<sup>3</sup>

1. Effectif physique.  
2. Les emplois soutenus sont générés par toutes les dépenses (CAPEX et OPEX) d'Enedis. Ils correspondent à un équivalent temps plein (ETP) chez les fournisseurs, prestataires et sous-traitants auprès de qui sont réalisés les achats d'Enedis. Calcul basé sur le coût annuel d'un ETP, sous-classe 42.22Z « Construction de réseaux électriques et de télécommunications », disponible sur Eurostat.  
3. Les emplois induits sont liés aux retombées économiques locales des dépenses courantes de consommation réalisées par les salariés d'Enedis et par les emplois soutenus. Calcul basé sur un coefficient de 0,35 issu des études locales de l'INSEE.

## ■ Social

- Nombre total de salariés<sup>1</sup>
- Nombre de femmes parmi les salariés<sup>1</sup>
- Nombre de salariés<sup>1</sup> en situation de handicap



# Annexe

## Rapport d'assurance modérée du professionnel de l'expertise comptable d'ENEDIS S.A. relative à la vérification du bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES) exprimé en milliers de tonnes métriques équivalent de CO2 (ktCO2.e) pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Au Directoire d'ENEDIS S.A.,  
Enedis S.A.  
34, place des Corolles  
92400 Courbevoie

En notre qualité de professionnel de l'expertise comptable de la société ENEDIS S.A. (ci-après « l'Entité ») et en réponse à votre demande, nous avons réalisé des travaux visant à formuler une conclusion d'assurance modérée sur les indicateurs clés de performance « Empreinte carbone équivalent CO2.e » d'une valeur de 2 960 ktCO2.e ; « Total des émissions directes (Scope 1) équivalent CO2.e » d'une valeur de 87 ktCO2.e ; « Total des émissions indirectes (Scope 2) équivalent CO2.e » d'une valeur de 802 ktCO2.e et « Total des émissions indirectes (Scope 3) équivalent CO2.e » d'une valeur de 2 071 ktCO2.e pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (ci-après « les Informations de Durabilité Sélectionnées »), figurant dans le paragraphe « L'empreinte carbone d'Enedis en 2023 » de la section « 1.1 Contribuer à la neutralité carbone en 2050 » du rapport de responsabilité sociétale et environnementale 2023 (ci-après « le Rapport RSE ») de l'Entité.

Notre mission ne couvre ni les informations relatives à des périodes antérieures ni aucune autre information incluse dans le Rapport RSE de l'Entité.

### Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans le paragraphe « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations de Durabilité Sélectionnées de la société ENEDIS S.A pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 sont conformes au référentiel interne méthodologique « Processus de réalisation du Bilan Carbone -V1-21/05/2024 » mis en place par l'Entité ainsi qu'aux bases de préparation détaillées dans la section « 1.1 Contribuer à la neutralité carbone en 2050 » du Rapport RSE de l'Entité.

### Préparation des Informations de Durabilité Sélectionnées

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur

lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations de Durabilité Sélectionnées permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps

Par conséquent, les Informations de Durabilité Sélectionnées doivent être lues et comprises en se référant au référentiel interne méthodologique « Processus de réalisation du Bilan Carbone -V1-21/05/2024 », disponible sur demande auprès de la Direction RSE de l'Entité ainsi qu'aux bases de préparation telles que décrites dans la section « 1.1 Contribuer à la neutralité carbone en 2050 » du Rapport RSE de l'Entité (ensemble « les Critères »).

### Limites inhérentes à la préparation des Informations de Durabilité Sélectionnées

Les Informations de Durabilité Sélectionnées peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans le référentiel interne méthodologique « Processus de réalisation du Bilan Carbone -V1-21/05/2024 ».

En outre, la quantification des gaz à effet de serre est soumise à une incertitude inhérente en raison des connaissances scientifiques incomplètes utilisées pour déterminer les facteurs d'émissions et les valeurs nécessaires pour combiner les émissions de différents gaz.

### Responsabilité de la direction de l'Entité

Il appartient à la direction de l'Entité :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations de Durabilité Sélectionnées, en tenant compte, le cas échéant, des lois et règlements applicables ;
- d'établir les Informations de Durabilité Sélectionnées conformément aux Critères ;
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des Informations de Durabilité Sélectionnées ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

### Responsabilité du professionnel de l'expertise comptable

Il nous appartient :

- de planifier et réaliser la mission de façon à obtenir l'assurance limitée que les Informations de Durabilité Sélectionnées ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs ;
- d'exprimer une conclusion indépendante, basée sur les procédures que nous avons déployées et sur les preuves que nous avons recueillies ;
- de communiquer notre conclusion au Directoire d'ENEDIS S.A..

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations de Durabilité Sélectionnées telle que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

### Normes professionnelles applicables

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués selon les normes internationales ISAE 3000 (révisée) Assurance Engagements other than Audits or Reviews of Historical Financial Information et ISAE 3410 Assurance Engagements on Greenhouse Gas Statements émises par l'International Auditing and Assurance Standards Board (IAASB).

### Indépendance et Contrôle Qualité

Nous avons réalisé notre mission dans le respect des textes réglementaires et du code de déontologie des professionnels de l'expertise-comptable ainsi que du « Code of Ethics for Professional Accountants » publié par l'International Ethics Standards Board for Accountants, reposant sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de conduite professionnelle.

Nous appliquons par ailleurs la norme « International Standard on Quality Management 1 » qui requiert la définition et la mise en œuvre d'un système de gestion de la qualité incluant des politiques et des procédures en matière de règles déontologiques, de normes professionnelles et de respect des textes légaux et réglementaires applicables.

Nos travaux ont été effectués par une équipe indépendante et pluridisciplinaire expérimentée sur les sujets d'assurance et de développement durable.

### Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et réalisé nos travaux de manière à prendre en compte le risque d'anomalies significatives de nature à remettre en cause le fait que les Informations de Durabilité Sélectionnées sont conformes aux Critères. Sur la base de notre jugement professionnel, nous avons mis en œuvre les procédures suivantes :

- Prendre connaissance des Informations de Durabilité Sélectionnées ;
- Prendre connaissance des activités d'ENEDIS S.A. ;
- Apprécier le caractère approprié des Critères retenus par l'Entité pour la production des Informations de Durabilité Sélectionnées au regard de leur pertinence, leur exhaustivité, leur fiabilité, leur neutralité et leur caractère compréhensible, en prenant en considération,

le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;

- Par entretien, acquérir une compréhension de l'environnement de contrôle d'ENEDIS S.A. et des systèmes d'information pertinents pour la quantification et la déclaration des émissions de gaz à effet de serre (GES), étant précisé que nous n'avons pas testé la conception et l'efficacité opérationnelle des systèmes d'information et des contrôles pertinents pour la production des Informations de Durabilité Sélectionnées ;

- Apprécier si les méthodes utilisées par ENEDIS S.A. pour établir les estimations d'émissions sont appropriées et si elles ont été correctement appliquées, étant précisé que nous n'avons ni testé la fiabilité des données sur lesquelles les estimations sont fondées ni établi nos propres estimations pour les comparer à celles déterminées par ENEDIS S.A. ;

- Evaluer le processus de collecte et de compilation des données d'émissions de gaz à effet de serre (GES) afin d'en apprécier l'exhaustivité et l'exactitude avec les Critères ;

- Vérifier, sur les postes d'émission de gaz à effet de serre les plus significatifs, que les calculs servant à établir les Informations de Durabilité Sélectionnées sont cohérents avec les Critères ; et rapprocher, sur la base d'échantillons, les données sous-jacentes avec les pièces justificatives ;

- Apprécier la cohérence d'ensemble des Informations de Durabilité Sélectionnées par rapport à notre connaissance d'ENEDIS S.A.

Une mission d'assurance modérée a un périmètre d'intervention moins étendu que celui requis pour une mission d'assurance raisonnable et, en conséquence, l'assurance fournie est moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'une mission d'assurance raisonnable.

Neuilly-sur-Seine, le 25 juin 2024

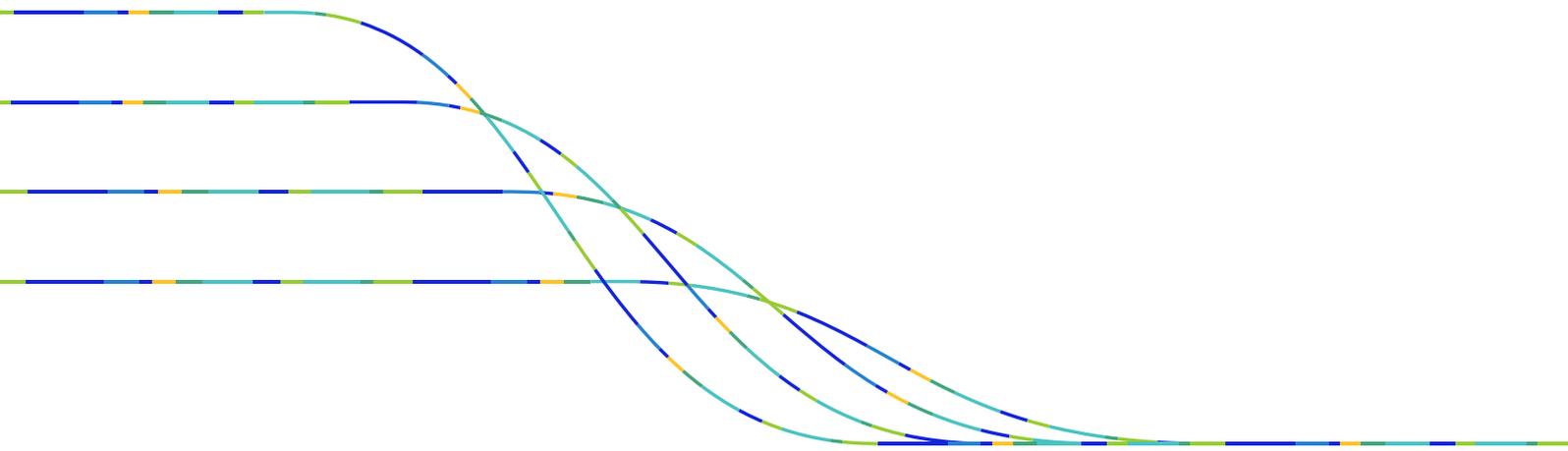
Le professionnel de l'expertise comptable  
PricewaterhouseCoopers Audit



Cédric Haaser  
Associé



Amélie Graffan  
Associée



**ENEDIS**